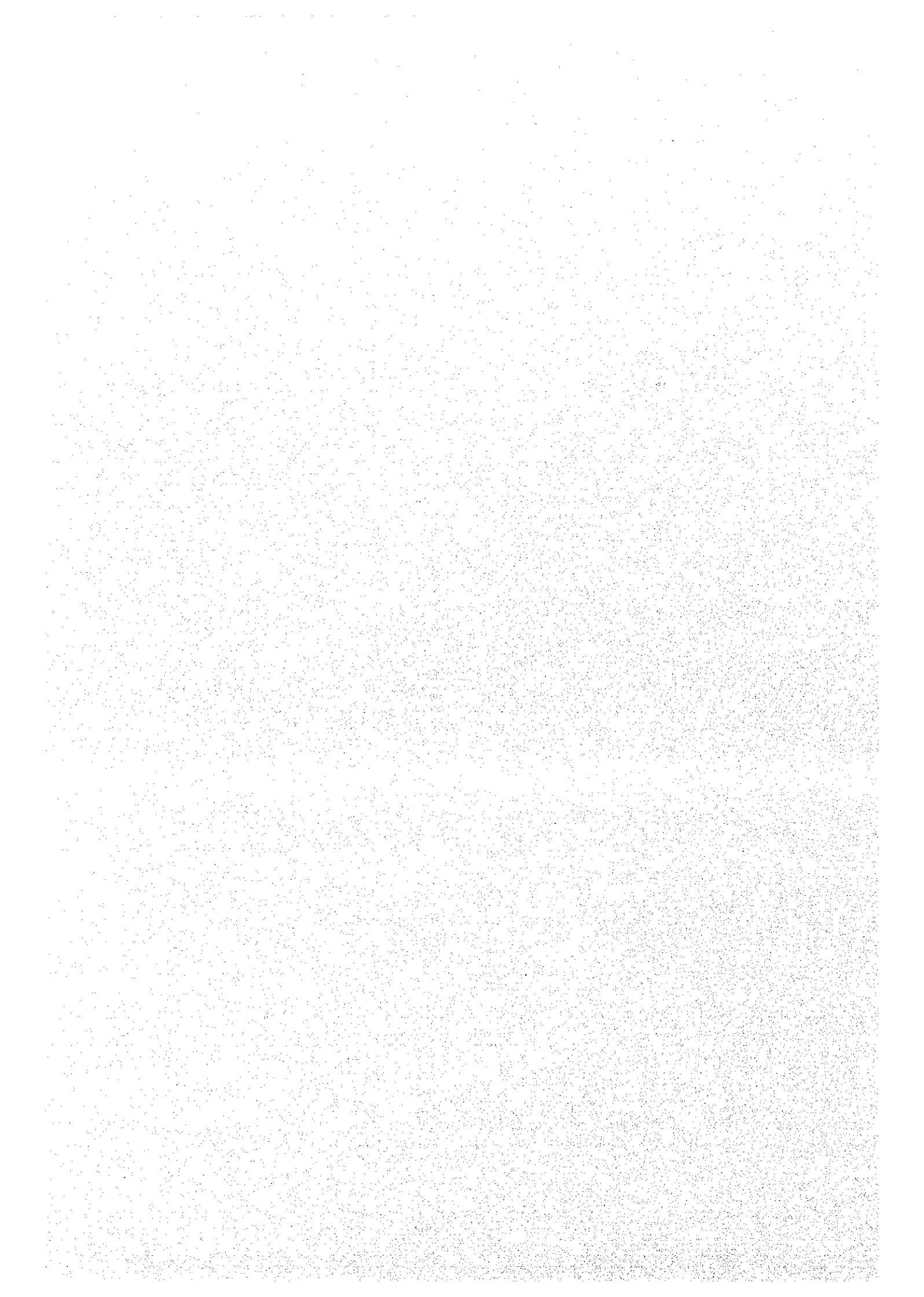


## **ANNEXES**



## ANNEXE - 1 LISTE DES MEMBRES DES MISSIONS

### (1) MISSION DE L'ETUDE DU CONCEPT DE BASE

<u>Nom et prénom</u>	<u>Titre et attribution</u>	<u>Appartenance</u>
M HOMMA Minoru	Chef de Mission	1er Département de la Gestion des Projets, Division de la Gestion de l'Aide Financière Non-Remboursable, JICA
M TAKASE Yoshiyasu	Consultant en chef / Conception des Bâtiments et Equipements Scolaires	Daiken Sekkei, Inc.
M NISHIMURA Kunio	Enquête Sociologique / Planification Pédagogique	Daiken Sekkei, Inc.
M SUZUKI Toshihiko	Conception des Infrastructures / Installations 1	Daiken Sekkei, Inc.
M NAKAMURA Mitsuaki	Conception des Infrastructures / Installations 2	Daiken Sekkei, Inc.
M WATANABE Michio	Planification d'Exécution des Travaux / Approvisionnement / Métré	Daiken Sekkei, Inc.
Mme KIKUCHI Yasu	Interprète	Daiken Sekkei Inc.

### (2) MISSION DE LA PRESENTATION DE LA DESCRIPTION SOMMAIRE DU CONCEPT DE BASE

<u>Nom et prénom</u>	<u>Titre et attribution</u>	<u>Appartenance</u>
M HOMMA Minoru	Chef de Mission	1er Département de la Gestion des Projets, Division de la Gestion de l'Aide Financière Non-Remboursable, JICA
M TAKASE Yoshiyasu	Consultant en chef / Conception des Bâtiments et Equipements Scolaires	Daiken Sekkei, Inc.
M NISHIMURA Kunio	Enquête Sociologique / Planification Pédagogique	Daiken Sekkei, Inc.
Mme KIKUCHI Yasu	Interprète	Daiken Sekkei Inc.

ANNEX - 2 CALENDRIERS DES ETUDES  
(1) MISSION DE L'ETUDE DU CONCEPT DE BASE

	Officiel	Consultant en Chef / Conception des Bâiments et Équipements	Interprète	Enquête Sociologique / Planification Pé dagogique	Conception des Infrastructures / Installations 1	Conception des Infrastructures / Installations 2	Planification d'Éxé cution des Travaux / Approvisionnement / Métré
1	9 juin ( Sam )	Départ de Tokyo > arrivée à Paris					
2	10 ( Dim )	Départ de Paris > arrivée à Dakar					
3	11 ( Lun )	Visite de courtoisie et présentation du Projet à l'Ambassade du Japon et au bureau de JICA. Départ de Dakar > arrivée à Bamako					
4	12 ( Mar )	Visites de courtoisie au Ministère des Affaires Étrangères et des Maliens de l'Étranger du Mali et au Ministère de l'Éducation.					
5	13 ( Mer )	Séance de travail avec le Ministère de l'Éducation (remise, présentation et délibération du Rapport de commencement et du Questionnaire)			Confirmation de la méthodologie et délibération des visites de sites / remise du questionnaire pour le métré		
6	14 ( Jeu )	Séance de travail avec le Ministère de l'Éducation			Confirmation définitive des sites ciblés des visites et du calendrier de visites des sites		
7	15 ( Ven )	Visite des établissements similaires + visite conjointe : Bamako (3 sites / 3 équipes)					
8	16 ( Sam )	Visite des établissements similaires : proche banlieue de Bamako					
9	17 ( Dim )	Analyse des documents					
10	18 ( Lun )	Délibération de l'avant-projet du procès verbal des discussions			Collecte des informations sur le secteur de construction, celles relatives à l'approvisionnement et au métré		
11	19 ( Mar )	Signature du procès verbal des discussions			Visites des sites : Bamako (6 sites/3 équipes)		
12	20 ( Mer )	Bamako > Dakar	Visite de l'UNICEF et de l'USAID + Réunion interne			Préparation des visites de sites	
13	21 ( Jeu )	Départ de Dakar	Déplacement Bamako > Ségou (hôtel à Ségou)			Déplacement Bamako > Ségou (hôtel à Ségou)	
14	22 ( Ven )	Arrivée à Paris, départ de Paris	Visite de l'AIJ de la région de Ségou et rencontres avec les représentants de populations (Ségou, 2 sites), hôtel à Ségou			Visites de sites : Ségou (8 sites/3 équipes) hôtel à Ségou	
15	23 ( Sam )	Arrivée à Tokyo	Visites de sites : Ségou (6 sites/3 équipes) hôtel à Ségou				
16	24 ( Dim )	Analyse du résultat des études					
17	25 ( Lun )	Séance de travail avec les CAP de Ségou (CAP de Nioko, de Bia et de Ségou), hôtel à Ségou			Visites de sites : Sikasso (5 sites/3 équipes) hôtel à Ségou		
18	26 ( Mar )	Rencontres avec les représentants de populations (Sikasso, 2 sites) hôtel à Ségou			Visites de sites : Sikasso (9 sites/3 équipes) hôtel à Ségou		
19	27 ( Mer )	Visite d'un ONG (Africair), visite de site : Ségou (1 site/1 équipe) hôtel à Ségou			Visites de sites : Sikasso (8 sites/3 équipes) hôtel à Ségou		
20	28 ( Jeu )	Visite d'un ONG (Coordination Régionale), hôtel à Ségou			Visites de sites : Ségou (8 sites/3 équipes) hôtel à Ségou		
21	29 ( Ven )	Visite d'un ONG (ENDA), hôtel à Ségou			Visites de sites : Ségou (9 sites/3 équipes) hôtel à Ségou		
22	30 ( Sam )	Réunion interne, analyse des documents					
23	1 juil. ( Dim )	Déplacement Ségou -> Bamako					
24	2 ( Lun )	Séance de travail avec AIJ + CAP (Région de Koulikoro)			Visites de sites : Koulikoro (8 sites/3 équipes)		
25	3 ( Mar )	Rencontres avec les représentants des populations (Région de Koulikoro, 2 sites)			Visites de sites : Koulikoro (7 sites/3 équipes)		
26	4 ( Mer )	Visite des ONG (World Vision / Save the Children) + AIJ			Visites de sites : Koulikoro (6 sites/3 équipes)		
27	5 ( Jeu )	Présence à la commission thématique des partenaires, séance de travail avec le MI et visite d'un partenaire (Ambassade du Royaume des Pays-Bas)			Visites de sites : Koulikoro (6 sites/3 équipes)		
28	6 ( Ven )	Visite de l'UNICEF et séance de travail avec le MI			Visites de sites : Bamako (9 sites/3 équipes)		
29	7 ( Sam )	Réunion interne et Analyse des documents					
30	8 ( Dim )	Analyse du résultat des études					
31	9 ( Lun )	Séance de travail avec AIJ + CAP (District de Bamako)			Visites de sites : Bamako (8 sites/3 équipes)		
32	10 ( Mar )	Rencontres avec les représentants de populations (District de Bamako, 2 sites)			Visites de sites : Bamako (9 sites/3 équipes)		
33	11 ( Mer )	Visite de GITZ, séance de travail avec le MI			Visites de sites : Bamako (7 sites/3 équipes) + récupération des questionnaires pour le métré		
34	12 ( Jeu )	Séance de travail avec le Ministère de l'Éducation (récupération des réponses au questionnaire)			Visites de sites : Bamako (6 sites/3 équipes)		
35	13 ( Ven )	Séance de travail avec le MI (récupération des réponses au questionnaire) + compte rendu du résultat des études			Études sur la situation du secteur de construction + visites de sites complémentaires		
36	14 ( Sam )	Analyse des documents			Départ de Bamako		
37	15 ( Dim )	Départ de Bamako, arrivée à Dakar			Arrivée à Paris/départ de Paris		
38	16 ( Lun )	Compte rendu auprès de l'Ambassade du Japon et à la JICA, départ de Dakar			Arrivée à Tokyo		
39	17 ( Mar )	Arrivée à Paris/Collecte des informations relatives aux matériels didactiques					
40	18 ( Mer )	Collecte des informations relatives aux matériels didactiques					
41	19 ( Jeu )	Départ de Paris					
42	20 ( Ven )	Arrivée à Tokyo					

## 2) MISSION DE LA PRESENTATION DE LA DESCRIPTION SOMMAIRE DU CONCEPT DE BASE

	Officiel	Consultant en Chef / Conception des Bâtiments et Equipements	Enquête Sociologique / Planification Pédagogique	Interprète
1 10/28 ( Dim )	Départ de Tokyo > arrivée à Paris			
2 10/29 ( Lun )	Départ de Paris > arrivée à Bamako			
3 10/30 ( Mar )	Visites de courtoisie au Ministère des Affaires Etrangères et des Méliens de l'Extérieur du Mali et au Ministère de l'Education, séance de travail avec le ME (présentation de la Description Sommaire du Concept de Base du Projet)			
4 10/31 ( Mer )	Séance de travail avec le ME (présentation de la Description Sommaire du Concept de Base du Projet)			
5 11/01 ( Jeu )	Séance de travail avec le ME (présentation de la Description Sommaire du Concept de Base du Projet)			
6 11/02 ( Ven )	Discussion sur l'avant-projet du PV des discussions			
7 11/03 ( Sam )	Visites des établissements scolaires			
8 11/04 ( Dim )	Réunion interne			
9 11/05 ( Lun )	Visites de sites complémentaires / signature du PV			
10 11/06 ( Mar )	Départ de Bamako > arrivée à Dakar	Séance de travail avec ONG sur la composante soft		
11 11/07 ( Mer )	Ambassade du Japon / Bureau de JICA Départ de Dakar >	Séance de travail avec ONG sur la composante soft		
12 11/08 ( Jeu )	arrivée à Paris Départ de Paris	Séance de travail avec ONG sur la composante soft		
13 11/09 ( Ven )	Départ de Paris	Séance de travail avec ONG sur la composante soft, départ de Bamako		
14 11/10 ( Sam )			arrivée à Paris Départ de Paris	
15 11/11 ( Dim )			> arrivée à Tokyo	

## ANNEXE - 3 : LISTE DES PERSONNES CONCERNEES

### I MISSION DE L'ETUDE DU CONCEPT DE BASE

#### (1) CORPS DIPLOMATIQUE ET AUTRES ORGANISMES DU JAPON

##### 1) Ambassade du Japon au Sénégal

M Hiroyuki MASE Deuxième Secrétaire  
M Daisuke HOSHINO Deuxième Secrétaire

##### 2) Bureau de JICA au Sénégal

M Tsuneo KUROKAWA Représentant Résident  
Mme Mayumi AMANO Représentant Résident Adjoint  
Mme Kayo SAKAGUCHI Conseillère chargée de la Formulation des Projets

#### (2) PERSONNES CONCERNEES DU MALI

##### 1) Ministère des Affaires Etrangères et des Maliens de l'Extérieur

Mme Traoré Rokiatou GUIKINE Directrice de la Coopération Internationale  
M Yassaoungo KONE Administrateur Civil  
Chef du Département Coopération Bilatérale

##### 2) Ministère de l'Education

M Kénékouo dit Barthélémy TOGO Secrétaire Général  
M Témoré TIOULENTO Chef de Cabinet  
M Souleymane GOUNDIAM Conseiller Technique  
M Mamadou KEITA Conseiller Technique  
M Lalifou SAMAKE Conseiller Technique  
M Youssou DIAKITE Conseiller Technique  
M Daouda SAKHO Conseiller Technique  
M Youba BA Directeur Administratif et Financier  
Pr. Aboubacrine ALPHA Directeur de la Cellule de Planification et de Statistiques  
Président de la Commission thématique Infrastructure  
M Abou DIARRA Directeur National du Centre National de l'Education  
M MAIGA Directeur Adjoint de la Direction de l'Enseignement  
Fondamental  
Mme Fatoumata CAMARA Directrice Intérimaire, Bureau des Projets d'Education  
M Ouarazan DEMBELE Chef de la Division Etudes Techniques  
Bureau des Projets d'Education  
M Diarra AMADI Chargé des Ecoles Publiques et de la Santé Scolaire,  
Division de l'Enseignement Fondamental, Direction  
Nationale de l'Enseignement de Base  
M Mamadou DIABATE Chef de Division Enseignement Normal  
M Adam KEITA Division Etudes Techniques,  
Bureau des Projets d'Education  
M Julien DAKO Division Etudes Techniques,  
Bureau des Projets d'Education  
M Mohamadou El Hadji DICKO Division Etudes Techniques,  
Bureau des Projets d'Education  
M Cheickma TOURE Chargé de Dossiers de création, d'ouverture, d'extension  
d'Ecoles Fondamentales,  
Direction Nationale de l'Enseignement de Base  
Mme Maimouna TAPO Chef de Section Scolarisation et formation des filles  
M Fanta Mady KEITA Chargé de suivi Scolarisation et formation des filles



## **II MISSION DE LA PRESENTATION DE LA DESCRIPTION SOMMAIRE DU CONCEPT DE BASE**

### **(1) CORPS DIPLOMATIQUE ET AUTRES ORGANISMES DU JAPON**

#### **1) Ambassade du Japon au Sénégal**

M Hiroyuki MASE Deuxième Secrétaire

#### **2) Bureau de JICA au Sénégal**

M Tsuneco KUROKAWA Représentant Résident  
Mme Mayumi AMANO Directeur Adjoint  
Mme Kayo SAKAGUCHI Conseillère chargée de la Formulation des Projets

### **(2) PERSONNES CONCERNEES DU MALI**

#### **1) Ministère des Affaires Etrangères et des Maliens de l'Extérieur**

M. Sidiki Lamine SOW Directrice Adjointe de la Coopération Internationale  
M Tigué GUIROU Responsable Dossier de Coopération avec le Japon

#### **2) Ministère de l'Education**

M Youba BA Directeur Administratif et Financier  
Pr. Aboubacrine ALPHA Directeur de la Cellule de Planification et de Statistiques  
M Ouazaran DEMBELE Division Projets Infrastructures et Equipements Scolaires  
M Diarra AMADI Chargé du suivi des Ecoles Publiques et de la Santé Scolaire,  
Division de l'Enseignement Fondamental, Direction Nationale de l'Enseignement de Base  
Division Projets Infrastructures et Equipements Scolaires

M Adam KEITA

#### **3) Ambassade du Royaume des Pays Bas**

M Theo M.P. OLTHETEN Conseiller en Education

#### **4) UNICEF**

M Mamidou MAIGA Administrateur Projet Eau et Assainissement

#### **5) World Education**

M Leslie William LONG Directeur Associé  
Mme Aminata SIMBARA Assistante - Programme Education

#### **6) Africair**

M D. COULIBARI Conseiller pédagogique

#### **(7) Save the Children U.S.A. Sahel Field Office**

M. Mamadou MILLOGO Education Program Manager

## ANNEXE - 4 : PROCES-VERBAUX DES DISCUSSIONS

### I MISSION DE L'ETUDE DU CONCEPT DE BASE

#### PROCES VERBAL DES DISCUSSIONS RELATIVES A L'ETUDE DU CONCEPT DE BASE POUR LE PROJET DE CONSTRUCTION D'ECOLES FONDAMENTALES PREMIER CYCLE PHASE II EN REPUBLIQUE DU MALI

En réponse à une requête formulée par le Gouvernement de la République du Mali (désignée ci-après par "le Mali"), le Gouvernement du Japon a décidé de mener une Etude du Concept de Base relative au Projet de Construction d'Ecoles Fondamentales Premier Cycle Phase II en République du Mali (désigné ci-après par "le Projet"), et l'a confié à l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA).

La JICA a envoyé au Mali une Mission de l'Etude du Concept de Base (désignée ci-après par "la Mission") conduite par Monsieur Minoru HOMMA de la 1ère Division de Gestion des Projets de la Direction de Gestion des Projets d'Aide Financière Non-Remboursable de la JICA pour une période d'étude sur terrain du 11 juin au 14 juillet 2001.

Les membres de la Mission ont eu une série des discussions sur le Projet avec les officiels concernés du Ministère de l'Education et ont effectué les visites de sites dans les zones ciblées de l'étude.

Au cours des discussions et des visites de sites, les deux parties ont confirmé les principaux points mentionnés en Appendice ci-joint.

Les membres de la Mission poursuivront leurs travaux et élaboreront un rapport sur l'Etude du Concept de Base.

Fait à Bamako, le 19 juin 2001

本岡 稔

Monsieur Minoru HOMMA  
Chef de Mission  
Mission de l'Etude du Concept de Base  
Agence Japonaise de  
Coopération Internationale



Monsieur Kénékouo dit Baly  
Secrétaire Général  
Ministère de l'Education  
République du Mali



## APPENDICE

### 1. OBJECTIF DU PROJET

Le présent Projet a pour objectifs d'accroître l'accès à l'école fondamentale des enfants en âge scolaire et d'améliorer le cadre d'enseignement dans les écoles fondamentales du District de Bamako et des Régions de Koulikoro, de Ségou et de Sikasso par le remplacement et l'extension d'infrastructures scolaires et la fourniture de matériels didactiques.

### 2. ZONES CIBLEES DU PROJET

Les zones ciblées du Projet sont :

- District de Bamako ;
- Région de Koulikoro (Koulikoro, Baguineda et Kati) ;
- Région de Ségou (Ségou, Bla et Niono) ; et
- Région de Sikasso (Koutiala).

### 3. ORGANISME DE TUTELLE ET ORGANISME D'EXECUTION DU PROJET

L'organisme de tutelle du Projet est le Ministère de l'Education.

L'organisme d'exécution du Projet est la Cellule de Planification et de Statistique du Ministère de l'Education.

### 4. CONTENU DE LA REQUETE DU GOUVERNEMENT DU MALI

Après une série de discussions avec la Mission, le Ministère de l'Education a demandé les composantes du Projet ci-dessous indiquées.

- (1) Remplacement et extension d'infrastructures scolaires dans les zones indiquées à l'article 2 ci-dessus ;
- (2) Les écoles proposées et les principales composantes d'infrastructures scolaires du Projet sont telles qu'elles sont indiquées respectivement en Annexes-1 et -2 ci-jointes.

La JICA évaluera la pertinence de la requête et formulera une recommandation au Gouvernement du Japon pour approbation.

Les écoles proposées seront étudiées et examinées sur la base des critères indiqués en Annexe-3 ci-jointe.

### 5. SYSTEME DE L'AIDE FINANCIERE NON-REMBOURSABLE DU JAPON

- 5-1 La partie malienne a pris bonne connaissance du système de l'Aide Financière Non-Remboursable du Japon expliqué par la Mission et présenté en Annexe-4.
- 5-2 Au cas où l'Aide Financière Non-Remboursable serait accordée au Projet, la partie malienne prendra les mesures nécessaires mentionnées en Annexes-5 et -6 pour une exécution sans incident du Projet.

## 6. CALENDRIER DE L'ETUDE

- 6-1 Les membres consultants de la Mission poursuivront les études au Mali jusqu'au 14 juillet 2001.
- 6-2 La JICA élaborera un avant-projet du rapport en français et enverra une mission pour expliquer les grandes lignes du concept de base vers octobre 2001.
- 6-3 Sur la base du résultat des discussions avec la partie malienne sur l'avant-projet du rapport, la JICA finalisera le rapport et le remettra au Ministère de l'Education avant fin décembre 2001.

## 7. AUTRES POINTS DISCUTES

- 7-1 Désignation du Projet  
Les deux parties ont convenu que la désignation du Projet sera de "Projet de Construction d'Ecoles Fondamentales Premier Cycle Phase II".
- 7-2 Changement des écoles et des salles de classe objet de la requête  
La partie malienne a expliqué qu'elle souhaite changer le contenu de sa requête comme suit et la partie japonaise l'a accepté.
  - 1) L'extension de 3 salles de classe à l'école "Sebeninkoro D" est à éliminer ;
  - 2) L'extension de 3 salles de classe à l'école "Sebeninkoro E" est à éliminer ;
  - 3) L'extension de 3 salles de classe à l'école "Djicoroni A" à changer en extension de 6 salles de classe ;
  - 4) L'extension de 3 salles de classe à l'école "Djicoroni B" à changer en extension de 6 salles de classe.
- 7-3 Nombre des écoles à intervenir et des salles de classe à construire  
La partie japonaise a expliqué que le nombre total des écoles et des salles de classe demandées pour l'exécution du Projet ne serait pas entièrement couvert par le Projet selon l'évaluation de chacune des écoles.
- 7-4 Critères de conception des infrastructures  
Les deux parties ont convenu que les infrastructures scolaires seront conçues de manière qu'elles soient dotées des fonctions pour satisfaire les conditions actuelles d'enseignement.
- 7-5 Travaux de démolition et salles de classe provisoires  
En outre des principales mesures à prendre par la partie malienne indiquées en Annexes-5 et -6, le Ministère de l'Education s'est engagé que lorsqu'il s'agit du remplacement les travaux de démolition des bâtiments et ouvrages existants et la mise à la disposition des salles de classe provisoires pour abriter les élèves pendant la période des travaux de construction seront assurés par la partie malienne.
- 7-6 Terrains pour le Projet  
La partie japonaise a demandé au Ministère de l'Education de lui remettre la lettre d'attribution de terrain garantissant l'utilisation de terrain pour chacun des sites d'écoles du Projet au plus tard le 31 août 2001, et le Ministère de l'Education l'a accepté.
- 7-7 Organigramme du Ministère de l'Education  
Le Ministère de l'Education remettra à la Mission son nouvel organigramme au plus tard le 10 juillet 2001.
- 7-8 Affectation du personnel enseignant et du personnel administratif  
Le Ministère de l'Education s'est engagé à doter les écoles construites du personnel enseignant et administratif requis.

**ANNEXE-1 LISTE DES SITES PROPOSES OBJET DE L'ETUDE POUR LE PROJET**

**SOMMAIRE DES BESOINS EN SALLE DE CLASSE LES REGIONS CONCERNEES**

REGION	INSPECTION	NBR SITES	NBR ECOLES	NBR SALLES DE CLASSE
DISTRICT BAMAKO	District I	8	10	36
	District II	2	5	12
	District III	5	6	33
	District IV	3	4	18
	District V	5	11	39
	District VI	5	5	21
	District VII	5	5	18
Sous Total		33	46	177
KOULIKORO	Koulikoro	8	10	51
	Baguineda	11	11	33
	Kati	9	9	39
Sous Total		28	30	123
SEGOU	Segou	13	13	60
	Bla	9	11	33
	Niono	10	10	51
Sous Total		32	34	144
SIKASSO	Koutiala	15	20	78
Sous Total		15	20	78
<b>TOTAL</b>		<b>108</b>	<b>130</b>	<b>522</b>

**BESOINS EN SALLE DE CLASSE LES REGIONS CONCERNÉES**

	Code	Nom Ecole	Localisation	Besoin en salle de classe		
				Remplacer	Ajouter	Total
DAE : District de BAMAKO CAP : Bamako District I	BM1-1	Boukessoumbougou (Kouloubéri)	Bko Ville	1	2	3
	BM1-2	Korofina Sud	Bko Ville	1	2	3
	BM1-3	Dioumanzana C	Bko Ville	3	3	6
	BM1-4	Dioumanzana B	Bko Ville	0	3	3
	BM1-5	Dioumanzana D	Bko Ville	0	3	3
	BM1-6	Boukessoumbougou B	Bko Ville	0	6	6
	BM1-7	M/Sikoro A	Bko Ville	0	3	3
	BM1-8	M/Sikoro D	Bko Ville	0	3	3
	BM1-9	Sikoro Ext II	Bko Ville	0	3	3
	BM1-10	Bankoni A	Bko Ville	0	3	3
	10	8sites10écoles		5	31	36
DAE : District de BAMAKO CAP : Bamako District II	BM2-1	Nelson Mandela A	Bko Ville	0	2	2
	BM2-2	Nelson Mandela B	Bko Ville	0	2	2
	BM2-3	Nelson Mandela C	Bko Ville	0	2	2
	BM2-4	Bougouba A	Bko Ville	0	3	3
	BM2-5	Bougouba B	Bko Ville	0	3	3
5	2sites5écoles		0	12	12	
DAE : District de BAMAKO CAP : Bamako District III	BM3-1	Dravola D	Bko Ville	6	0	6
	BM3-2	Dravola E	Bko Ville	6	0	6
	BM3-3	Dravola A	Bko Ville	0	6	6
	BM3-4	Tiomoko Sangaré A	Bko Ville	6	0	6
	BM3-5	Samé	Bko Ville	0	3	3
	BM3-6	Niomi E	Bko Ville	6	0	6
6	5sites6écoles		24	9	33	
DAE : District de BAMAKO CAP : Bamako District IV	BMV-1	Jean Richard	Bko Ville	1	5	6
	BMV-2	Ouobofobougou B	Bko Ville	6	0	6
	BMV-3	Ouobofobougou C	Bko Ville	3	0	3
	BMV-4	N'Tomi A	Bko Ville	0	3	3
4	3sites4écoles		10	8	18	
DAE : District de BAMAKO CAP : Bamako District V	BMV-1	Djicoroni A	Bko Ville	0	6	6
	BMV-2	Djicoroni B	Bko Ville	0	6	6
	BMV-3	Djicoroni C	Bko Ville	0	3	3
	BMV-4	Djicoroni D	Bko Ville	0	3	3
	BMV-5	Djicoroni E	Bko Ville	0	3	3
	BMV-6	Djicoroni Flabougou	Bko Ville	0	3	3
	BMV-7	Djicoroni Dontémé A	Bko Ville	0	3	3
	BMV-8	Djicoroni Dontémé B	Bko Ville	0	3	3
	BMV-11	Lafia Cimetiére	Bko Ville	0	3	3
	BMV-12	* Taliko A (Confemeu A)	Bko Ville	0	3	3
	BMV-13	Taliko B (Confemeu B)	Bko Ville	0	3	3
	11	5sites11écoles		0	39	39
	DAE : District de BAMAKO CAP : Bamako District VI	BMVI-1	Kalaban Coura B	Bko Ville	0	6
BMVI-2		Kalaban Sud B	Bko Ville	0	6	6
BMVI-3		Baca Djicoroni A	Bko Ville	0	3	3
BMVI-4		Sabalibougou A	Bko Ville	0	3	3
BMVI-5		Daoudab. D	Bko Ville	0	3	3
5	5sites5écoles		0	21	21	
DAE : District de BAMAKO CAP : Bamako District VII	BMVII-1	Niamakoro A	Bko Ville	0	3	3
	BMVII-2	Missabougou	Bko Ville	0	3	3
	BMVII-3	Dianégoula A	Bko Ville	0	3	3
	BMVII-4	Faladié Socoura A	Bko Ville	0	6	6
	BMVII-5	Magnambougou	Bko Ville	0	3	3
5	5sites5écoles		0	18	18	
DAE : Région de KOULIKORO CAP : Koulikoro	KR 1	Koulikoro Centre 1'G A	Koulikoro Ville	4	2	6
	KR 2	Koulikoro Centre 1'G B	Koulikoro Ville	3	3	6
	KR 3	EDC Koulikoro BQ 1' C de A	Koulikoro Ville	3	3	6
	KR 4	EDC Koulikoro BQ 1' C de B	Koulikoro Ville	3	3	6
	KR 5	Koula 1' C	30km de Koulikoro	3	0	3
	KR 6	Sirakoré 1' C	50km de Koulikoro	9	0	9
	KR 7	Tougouri	80km de Koulikoro	6	0	6
	KR 8	Koïébougou	Koulikoro Ville	1	2	3
	KR 9	Souban 1' C	Koulikoro Ville	1	2	3
	KR 10	N'Gabakoro	65km de Koulikoro	3	0	3
10	8sites10écoles		36	15	51	
DAE : Région de KOULIKORO CAP : Baguinéda	BA 1	Dongorana	50km sur l'axe Bko-Sikasso	3	0	3
	BA 2	Kobalacoura	Baguinéda Ville	0	3	3
	BA 3	N' Tentoubougou	Ouhéssébugou	0	3	3
	BA 4	Moribougou	15km de Bko	0	3	3
	BA 5	Kenadjiguita	5km de Bko	0	3	3
	BA 6	Diorita	Sonankoroba	3	0	3
	BA 7	Baguinéda D	Baguinéda Ville	0	3	3
	BA 8	Tinkié	10km de Selingué	0	3	3
	BA 9	Kokou	Baguinéda Ville	0	3	3
	BA 10	Kafara	30km de Ouhéssébugou	0	3	3
	BA 11	Dara	45km de Ouhéssébugou	0	3	3
11	11sites11écoles		6	27	33	

	Code	Nom Ecole	Localisation	Besoin en salle de classe		
				Remplacer	Ajouter	Total
DAE : Région de KOULIKORO CAP : Kati	KT1	Gonsolo	Sur la route de Kangaba	2	1	3
	KT2	Koko Plaine 1er Cycle	Kati Ville	6	0	6
	KT3	Kati Camp 1	Kati Ville	0	3	3
	KT4	Koko Plateau 1er Cycle	Kati Ville	6	0	6
	KT5	Zone Emmanuel 1er Cycle	Kati Ville	6	0	6
	KT6	Sébénikoro 1er Cycle	15km de Kati vers Embanobougou	0	3	3
	KT7	Diago 1er Cycle	25km de Kati	0	3	3
	KT8	Molo B (Kati Sanafara)	Kati Ville	6	0	6
	KT9	Ouoronina	6km de Kénérioba	0	3	3
	9	9sites9écoles		26	13	39
DAE : Région de SEGOU CAP : Ségu	SG-1	Bagadadj 1' - C	Ségu Ville	0	3	3
	SG-2	Centre Commercial	Ségu Ville	0	6	6
	SG-3	Sakoiba	15km	6	0	6
	SG-4	Dougoukouna	13km	6	0	6
	SG-5	Konobougou	80km vers Bamako	3	3	6
	SG-6	Banankoroni	15km de Ségu	6	0	6
	SG-7	Barouéli 1'A	100km de Ségu vers Bamako	0	3	3
	SG-8	Séguéla	100km de Ségu vers Bamako	5	1	6
	SG-9	Ticoura Koulibaly B	Ségu Ville	0	3	3
	SG-10	Medine II (Missira 1')	Ségu Ville	0	3	3
	SG-11	Darsalam B	Ségu Ville	6	0	6
	SG-12	Zagofina	5km de Ségu	1	2	3
	SG-13	Amadou H Boly	Ségu Ville	0	3	3
	13	13sites13écoles		33	27	60
DAE : Région de SEGOU CAP : Bla	BL-1	Dougabougou A	15km de Markala	0	3	3
	BL-2	Markala 2A 1'C	Markala Ville	3	0	3
	BL-3	Sansanding A	15km de Markala	0	3	3
	BL-4	Bla 1'C -I	Bla Ville	0	3	3
	BL-5	Bla 1'C -II	Bla Ville	0	3	3
	BL-6	Bla Markeina I	Bla Ville	0	3	3
	BL-7	Bla Markeina II	Bla Ville	0	3	3
	BL-8	Dougouolo	25km de Bla	0	3	3
	BL-9	Touna 1'C	20km de Bla	0	3	3
	BL-10	Kamona	8km de Bla	0	3	3
	BL-11	Temou	17km de Markala	0	3	3
	11	9sites11écoles		3	30	33
DAE : Région de SEGOU CAP : Niono	NI-1	Niono I	Niono Ville	4	2	6
	NI-2	Niono 2	Niono Ville	3	3	6
	NI-3	Niono 3	Niono Ville	6	0	6
	NI-4	Siribala	30km de Niono	0	3	3
	NI-5	Sokolo	75km de Niono	5	1	6
	NI-6	Wérékéta	8km de Niono	6	0	6
	NI-7	Diaky Wéré	35km de Niono	2	1	3
	NI-8	Kourouma	60km de Niono	6	0	6
	NI-9	Kolongo	100km de Ségu vers Massina	1	2	3
	NI-10	Kokry	130km de Ségu vers Massina	6	0	6
	10	10sites10écoles		39	12	51
DAE : Région de SIKASSO CAP : Koutiala	KA-1	Sogomougou A	Koutiala Ville	0	3	3
	KA-2	Sogomougou B	Koutiala Ville	0	3	3
	KA-3	Koulikoro 1' C K1a	Koutiala Ville	0	3	3
	KA-4	Koutiala 1' C A	Koutiala Ville	0	3	3
	KA-5	Koutiala 1' C B	Koutiala Ville	0	3	3
	KA-6	Koutiala 1' C D	Koutiala Ville	0	3	3
	KA-7	Wala-Wala A	Koutiala Ville	0	3	3
	KA-8	Wala-Wala B	Koutiala Ville	0	3	3
	KA-9	Koko A	Koutiala Ville	1	2	3
	KA-10	Koko B	Koutiala Ville	0	3	3
	KA-11	Koutiala C2	Koutiala Ville	2	4	6
	KA-12	Hemdellaye 1'C	Koutiala Ville	0	3	3
	KA-13	N'Pessoba Village	N'Pessoba	10	2	12
	KA-14	Oula	Oula	5	1	6
	KA-15	N' Goutijina	N' Goutijina	3	0	3
	KA-16	Fonfona	Fonfona	2	1	3
	KA-17	N' Tossoni	N' Tossoni	1	2	3
	KA-18	Zansoni	Zansoni	3	0	3
	KA-19	Peguena	Peguena	3	0	3
	KA-20	Niona	Niona	6	0	6
	20	15sites20écoles		36	42	78
Nbr Sites / Nbr Ecoles						
4 REGION/ 14 INSPECTION	130	108sites130écoles		218	304	522

*mb*

## **ANNEXE-2 COMPOSANTES DEMANDEES DU PROJET**

### **(1) CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES Y COMPRIS LE MOBILIER**

- Salles de classe
- Bureaux - magasins
- Mobilier :
  - Table-bancs pour élèves ;
  - Bureau pour maître ;
  - Chaise pour maître ;
  - Tableau noir ;
  - Armoire
  - Bureau pour directeur
  - Chaise pour directeur
  - Chaises pour visiteurs
- Blocs latrines

### **(2) MATERIELS DIDACTIQUES (POUR LES ENSEIGNANTS)**

*mb*

*A*

### ANNEXE-3 CRITERES DE SELECTION DES SITES

- (1) Seront considérées comme prioritaires les écoles dont les infrastructures existantes sont délabrées à tel point qu'elles doivent être remplacées en urgence ;
- (2) Seront considérées comme prioritaires les écoles pour lesquelles il existe un besoin pressant en construction de salles de classe additionnelles en raison de classes pléthoriques ;
- (3) Le droit légal d'utilisation de chacun des sites du Projet doit être confirmé. De plus, chacun des sites doit être exempt d'obstacles à la construction tels que maison d'habitation spontanée.
- (4) Chacun des sites doit être en sécurité du point de vue conditions topographiques et avoir une superficie suffisante pour la construction ;
- (5) Chacun des sites doit être d'accès facile pour le transport des matériaux et matériels nécessaires à l'exécution des travaux de construction ;
- (6) Chacun des sites ne doit présenter aucun danger naturel, environnemental ou social prévisible ;
- (7) Chacun des sites ne doit avoir aucun projet de construction de salles de classe ni celui lié à l'éducation financé par d'autre donateur international ou bilatéral ou ONGs qui est en double emploi avec le présent Projet ou qui pourrait affecter une bonne mise en œuvre du présent Projet ;
- (8) Le personnel d'école, les autorités locales et les populations locales doivent appuyer leur école de la manière positive pour la gestion et la maintenance.

## ANNEXE-4 PROGRAMME D'AIDE FINANCIERE NON-REMBOURSABLE DU JAPON

Le Programme d'aide financière non-remboursable accorde au pays bénéficiaire des fonds non-remboursables qui permettront de fournir les installations, les équipements et les services (main d'œuvre ou transport, etc.) pour le développement socio-économique du pays, selon les principes suivants et conformément aux lois et règlements afférentes du Japon.

L'aide financière non-remboursable n'est pas effectuée sous forme de don en nature au pays bénéficiaire.

### 1. Procédure de l'aide financière non-remboursable

Le programme d'aide financière non-remboursable est exécuté selon la procédure suivante.

- 1) - Demande (Requête effectuée par le pays bénéficiaire)
  - Etudes (Etude préliminaire/étude du concept de base effectuées par la JICA)
  - Estimation et approbation (Estimation par le gouvernement du Japon et approbation par le Conseil des ministres du Japon)
  - Détermination de l'exécution (Echange de Notes entre les deux gouvernements)
  - Exécution (Mise en œuvre du Projet)
- 2) Lors de la première étape, la requête présentée par le pays bénéficiaire, est examinée par le gouvernement du Japon (Ministère des Affaires étrangères) afin de déterminer si elle est pertinente dans le cadre de l'aide financière non-remboursable. Au cas où il serait confirmé que la requête est prioritaire en tant que projet d'aide financière non-remboursable, le gouvernement du Japon demande à la JICA de procéder à une étude.

Lors de la seconde étape, l'étude (étude du concept de base) est effectuée par la JICA ayant conclu un contrat avec une société de consultation japonaise chargée de l'exécution.

Lors de la troisième étape (estimation et approbation), le gouvernement du Japon décide, sur la base du rapport d'étude du concept de base élaboré par la JICA, si le Projet convient au cadre de l'aide financière non-remboursable.

Il est ensuite soumis pour approbation au Conseil des ministres.

Lors de la quatrième étape (détermination de l'exécution), l'exécution du Projet approuvé par le Conseil des ministres est officiellement déterminée par la signature de l'Echange de Notes entre les deux gouvernements.

Au fur et à mesure de l'exécution du Projet, la JICA accélérera le processus d'exécution en apportant son soutien au pays bénéficiaire pour la procédure d'appel d'offres, les signatures des contrats et les autres opérations nécessaires.

### 2. Contenu de l'étude

#### 1) Contenu de l'étude

Le but de l'étude (étude du concept de base) effectuée par la JICA est de fournir un document de base permettant de déterminer si un projet est exécutable ou non dans le cadre du Programme d'aide financière non-remboursable du Japon. Le contenu de l'étude est le suivant :

- Confirmer l'arrière-plan de la requête, les objectifs et les effets du Projet ainsi que les

capacités de maintenance du pays bénéficiaire, nécessaires à l'exécution du Projet :

- Evaluer la pertinence de l'aide financière non-remboursable du point de vue technologiques et socio-économique ;
- Confirmer le concept de base du plan convenu après discussions entre les deux parties ;
- Préparer un plan de base du Projet ;
- Estimer les coûts du Projet.

Le contenu de la requête initiale n'est pas obligatoirement approuvé en tant que contenu de l'aide financière non-remboursable. Le concept de base du Projet doit être confirmé par rapport au cadre d'aide financière non-remboursable du Japon.

Le gouvernement du Japon demande au gouvernement du pays bénéficiaire de prendre toutes les mesures qui pourraient s'avérer nécessaires pour assurer son indépendance lors de l'exécution du Projet. Ces mesures doivent être garanties même si elles n'entrent pas dans la juridiction de l'organisme du pays bénéficiaire en charge de l'exécution du Projet. Par conséquent, l'exécution du Projet doit être confirmée par toutes les organisations concernées du pays bénéficiaire par la signature des minutes des discussions.

## 2) Sélection des consultants

En vue de la bonne exécution du Projet, la JICA effectue une sélection parmi les consultants enregistrés auprès de la JICA après avoir procédé à un examen des propositions soumises par ces derniers. Le consultant sélectionné procède à l'étude du plan de base et élabore le rapport sur la base des références fournies par la JICA.

A l'étape de conclusion du contrat entre le consultant et le pays bénéficiaire après l'Echange de Notes, la JICA recommande le même consultant que celui qui a participé à l'étude du concept de base afin d'assurer une cohérence technique entre l'étude du concept de base et le plan détaillé.

## 3. Plan de l'aide financière non-remboursable du Japon

### 1) Echange de Notes(E/N)

L'aide financière non-remboursable du Japon est accordée conformément aux Notes échangées entre les deux gouvernements, et dans lesquelles sont confirmés, entre autres, les objectifs, la durée, les conditions et le montant de l'aide.

- 2) La "durée de l'aide" s'inscrit dans l'année fiscale dans laquelle le Conseil des ministres a approuvé le Projet. Toutes les procédures d'aide, Echange de Notes, conclusion des contrats avec le consultant et le contractant et paiement final à ceux-ci, doivent être achevées durant cette année fiscale.

Toutefois, en cas de retard lors de la livraison, de l'installation ou la construction due à des éléments incontrôlables tels que le désastre naturel, la durée de l'aide financière non-remboursable pourra être prolongée d'une année fiscale supplémentaire après accord entre les deux gouvernements.

- 3) L'aide doit être en principe réservée exclusivement à l'achat de produits provenant du Japon ou du pays bénéficiaire, et aux services des ressortissants japonais ou du pays bénéficiaire.

Le terme "ressortissant japonais" signifie les personnes physiques japonaises ou les personnes morales japonaises dirigées par des personnes physiques japonaises.

Lorsque les deux gouvernements le jugent nécessaire, l'aide financière non-remboursable peut être utilisée pour les produits ou les services tel que le transport d'un pays tiers (autre que le Japon ou le pays bénéficiaire).

Toutefois, dans le cadre de l'aide financière non-remboursable, les principaux contractants, à savoir le consultant, l'entrepreneur et la société de commerce nécessaires à l'exécution de l'aide doivent en principe être exclusivement des ressortissants japonais.

#### 4) Nécessité de la vérification

Le gouvernement du pays bénéficiaire ou son représentant autorisé conclura les contrats en Yen japonais avec les ressortissants japonais. Ces contrats seront vérifiés par le gouvernement du Japon. Cette vérification est nécessaire car les fonds de l'aide financière non-remboursable proviennent des taxes des citoyens japonais.

#### 5) Dispositions à prendre par le gouvernement du pays bénéficiaire

Lors de l'exécution de l'aide financière non-remboursable, le pays bénéficiaire devra prendre les dispositions suivantes :

- ① Acquérir, dégager et niveler le terrain nécessaire pour les sites du Projet,
- ② Assurer les installations de distribution d'électricité, d'approvisionnement et d'évacuation des eaux ainsi que les autres utilités nécessaires à l'intérieur et aux alentours du site.
- ③ Prévoir les bâtiments nécessaires avant les travaux d'installation dans le cas où le Projet consiste à fournir des équipements,
- ④ Prendre en charge la totalité des dépenses et l'exécution rapide du déchargement, du dédouanement dans le port de débarquement et le transport terrestre des produits achetés dans le cadre de l'aide financière non-remboursable,
- ⑤ Exonérer les ressortissants japonais de droits de douane, taxes intérieures et/ou autres levées fiscales imposées dans le pays bénéficiaire eu égard à la fourniture des produits et des services spécifiées dans les contrats vérifiés,
- ⑥ Accorder aux ressortissants japonais dont les services pourraient être requis en relation avec la fourniture des produits et des services spécifiés dans les contrats vérifiés, toutes les facilités nécessaires pour leur entrée et leur séjour dans le pays bénéficiaire pour l'exécution des travaux.

#### 6) "Usage adéquat"

Le pays bénéficiaire est requis d'entretenir et d'utiliser les installations construites et les équipements achetés dans le cadre de l'aide financière non-remboursable de la manière adéquate et efficace et de désigner le personnel nécessaire pour le fonctionnement et la maintenance ainsi que de prendre en charge toutes les dépenses autres que celles couvertes par l'aide financière non-remboursable.

7) "Réexportation"

Les produits achetés dans le cadre de l'aide financière non-remboursable ne doivent pas être réexportés à partir du pays bénéficiaire.

8) Arrangement bancaire (A/B)

- a) Le gouvernement du pays bénéficiaire ou son représentant autorisé devra ouvrir un compte à son nom dans une banque au Japon (ci-après dénommée "la Banque"). Le gouvernement du Japon exécutera l'aide financière non-remboursable en procédant aux paiements en Yen japonais pour couvrir les obligations du gouvernement du pays bénéficiaire ou de son représentant autorisé conformément aux contrats vérifiés.
- b) Les paiements seront effectués lorsque les demandes de paiement seront présentées par la Banque au gouvernement du Japon conformément à l'Autorisation de Paiement émise par le gouvernement du pays bénéficiaire ou de son représentant autorisé.

9) Autorisation de paiement (A/P)

Le Gouvernement du pays bénéficiaire devra régler à la banque la commission de notification de l'autorisation de paiement et la commission de paiement.

**ANNEXE-5 MESURES NECESSAIRES A PRENDRE PAR CHAQUE GOUVERNEMENT**

No	Mesures	à couvrir par le don du Japon	à couvrir par la partie malienne
1.	Obtenir une superficie de terrain suffisante		●
2.	Défrichage et mise à niveau du terrain si nécessaire		●
3.	Construction de clôtures et portails dans et autour de terrain		●
4.	Construction du parking	●	
5.	Construction de la route		
	1) A l'intérieur du site	●	
	2) A l'extérieur du site		●
6.	Construction du bâtiment	●	
7.	Fourniture des installations de distribution d'électricité, d'alimentation en eau, d'évacuation des eaux et autres installations connexes		
	1) Electricité		
	a. Branchement du site à la ligne de distribution		●
	b. Câbles de descente et câbles internes à l'intérieur du site	●	
	c. Transformateur et disjoncteur principaux	●	
	2) Alimentation en eau		
	a. Branchement du site au réseau de distribution d'eau de la ville		●
	b. Système de distribution d'eau à l'intérieur du site (réservoir de réception et surélevés)	●	
	3) Drainage		
	a. Branchement du site au réseau de drainage de la ville (égout, eau des pluies, etc.)		●
	b. Système de drainage (Evacuation des eaux de toilette, eaux usées ordinaires, des eaux de pluies et autres)	●	
	4) Alimentation en gaz		
	a. Branchement du site au réseau de distribution de la ville		●
	b. Système d'alimentation en gaz à l'intérieur du site	●	
	5) Réseau téléphonique		
	a. Branchement du répartiteur d'entrée (MDF) de l'immeuble à la ligne téléphonique interurbaine		●
	b. MDF et lignes internes après le répartiteur	●	
	6) Mobilier et équipements		
	a. Mobilier général (maquettes, rideaux, tables, chaises et autres)		●
	b. Equipements concernant le Projet	●	
8.	Prise en charge des commissions bancaires suivantes de la banque japonaise pour les services bancaires basés sur les A/B		
	1) Commission de notification de l'A/P		●
	2) Commission de paiement		●
9.	Déchargement et dédouanement au port de débarquement du pays bénéficiaire		
	1) Transport vers le pays bénéficiaire par mer (air) de produits d'origine du Japon	●	
	2) Exonération d'impôts et dédouanement des produits au port de débarquement du pays bénéficiaire		●
	3) Transport à l'intérieur du pays entre le port de débarquement et le site	(●)	(●)
10.	Accorder aux ressortissants japonais dont les services pourraient être requis dans le cadre de la fourniture des produits ou dans le cadre du contrat toutes les facilités nécessaires pour assurer leur entrée au pays bénéficiaire et y permettre leur séjour afin qu'ils puissent exécuter leurs services		●
11.	Exonérer les ressortissants japonais des droits de douane, des taxes intérieures et d'autres charges financières qui pourraient être imposés par le gouvernement du pays bénéficiaire à l'égard de la fourniture des produits et services effectués en vertu des contrats vérifiés		●
12.	Entretien et utiliser correctement et efficacement les installations construites et les équipements fournis dans le cadre de l'aide financière non-remboursable		●
13.	Prendre en charge toutes les dépenses autres que celles couvertes par l'aide financière non-remboursable, nécessaires à la construction des installations ainsi qu'au transport et à la mise en place des équipements		●

*mbh*

## **ANNEXE-6 MESURES A PRENDRE PAR LE GOUVERNEMENT DU MALI**

Le gouvernement du Mali est tenu d'accorder à la Mission les facilités ci-dessous mentionnées pour une bonne mise en œuvre de l'Etude :

1. Fournir à la Mission d'Etude les données, les informations et les documents nécessaires à la mise en œuvre de l'étude ;
2. Obtenir, dégager, niveler et défricher les sites pour le Projet avant l'exécution du Projet ;
3. Affecter le budget ainsi que le personnel enseignant et le personnel administratif adéquats pour un fonctionnement et une maintenance appropriés des infrastructures et matériels fournis dans le cadre de l'aide financière non-remboursable ;
4. Assurer un dédouanement sans délais des équipements importés au Mali dans le cadre de l'aide financière non-remboursable ;
5. Accorder aux ressortissants japonais dont les services pourraient être requis dans le cadre de la fourniture des produits ou dans le cadre des contrats vérifiés toutes les facilités nécessaires pour assurer leur entrée au pays bénéficiaire et y permettre leur séjour afin qu'ils puissent exécuter leurs services ;
6. Exonérer les ressortissants japonais des droits de douane, des taxes internes y compris les taxes sur valeurs ajoutées (TVA) et d'autres charges financières qui pourraient être imposés par le gouvernement du pays bénéficiaire à l'égard de la fourniture des produits et services effectués en vertu des contrats vérifiés ;
7. Prendre en charge toutes les dépenses autres que celles couvertes par l'aide financière non-remboursable nécessaire à l'exécution du Projet ;
8. Prendre en charge les commissions de notification de l'Autorisation de Paiement et de paiement d'une banque japonaise pour les services bancaires basés sur l'Arrangement Bancaire.

## II MISSION DE LA PRESENTATION DE LA DESCRIPTION SOMMAIRE DU CONCEPT DE BASE

### PROCES VERBAL DES DISCUSSIONS RELATIVES A L'ETUDE DU CONCEPT DE BASE POUR LE PROJET DE CONSTRUCTION D'ECOLES FONDAMENTALES PREMIER CYCLE PHASE II EN REPUBLIQUE DU MALI (PRESENTATION DE LA DESCRIPTION SOMMAIRE DU CONCEPT DE BASE)

L'Agence Japonaise de Coopération Internationale (désignée ci-après par "la JICA") a délégué en République du Mali une Mission de l'Etude du Concept de Base pour le Projet de Construction d'Ecoles Fondamentales Premier Cycle Phase II (désigné ci-après par "le Projet") en juin 2001, et a élaboré sur la base du résultat des discussions, des visites de sites et des analyses techniques une Description Sommaire du Concept de Base du Projet.

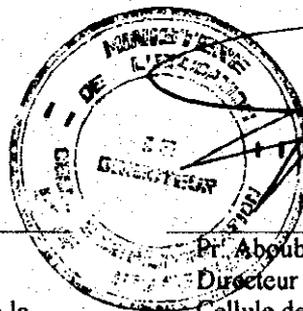
La JICA a ensuite envoyé en République du Mali une Mission de Présentation de la Description Sommaire du Projet (désignée ci-après par "la Mission") dirigée par Monsieur Minoru HOMMA de la 1ère Division de Gestion des Projets de la Direction de Gestion des Projets d'Aide Financière Non-Remboursable de la JICA pour présenter et discuter des composantes de la Description Sommaire du Concept de Base avec le Ministère de l'Education pendant la période du 29 octobre au 9 novembre 2001.

A la suite des discussions, les deux parties ont convenu des points essentiels décrits en Appendice ci-joint.

Fait à Bamako, le 5 novembre 2001

Minoru Homma

Monsieur Minoru HOMMA  
Chef de Mission  
1ère Division de Gestion des Projets de la  
Direction de Gestion des Projets d'Aide  
Financière Non-Remboursable  
Agence Japonaise de  
Coopération Internationale



Pr. Aboubacrine ALPHA  
Directeur  
Cellule de Planification et de Statistiques  
Ministère de l'Education  
République du Mali

## APPENDICE

### 1. CONTENU DE LA DESCRIPTION SOMMAIRE DU CONCEPT DE BASE

Le Ministère de l'Education a donné son accord de principe sur les composantes de la Description Sommaire du Concept de Base présentée par la Mission.  
Les écoles ciblées du Projet sont telles qu'énumérées en Annexe-1.

### 2. SYSTEME DE L'AIDE FINANCIERE NON-REMBOURSABLE DU JAPON

La partie malienne a pris bonne connaissance du système de l'Aide Financière Non-Remboursable du Japon et des mesures à prendre par le Gouvernement de la République du Mali décrits en Annexes-4, 5 et 6 du Procès-Verbal des Discussions signé par les deux parties le 19 juin 2001.

### 3. PLANNING FUTUR

- 3-1 L'équipe du Consultant procédera aux études complémentaires au Mali jusqu'au 9 novembre 2001.
- 3-2 La JICA élaborera le Rapport final et le remettra au Gouvernement de la République du Mali vers fin décembre 2001.

### 4. AUTRES POINTS DISCUTES

#### 4.1 Travaux de démolition et salles de classe provisoires

Le Ministère de l'Education a pris connaissance que pour les salles de classe à remplacer, outre les principales mesures décrites en Annexes 5 et 6 du Procès Verbal des Discussions signé par les deux parties le 19 juin 2001, les travaux ci-dessous tels que décrits dans la Description Sommaire du Concept de Base devront être exécutés par la partie malienne :

- Travaux de démolition des ouvrages existants avant le commencement des travaux de construction ;
- Travaux de construction de salles de classe provisoires pour abriter les élèves durant les travaux de construction.

#### 4.2 Terrains pour le Projet

Le Ministère de l'Education assure l'octroi de terrain de tous les sites du Projet décrits dans la Description Sommaire du Concept de Base.

#### 4.3 Affectation du budget et du personnel enseignant et administratif

Le Ministère de l'Education s'engage à affecter le budget, le personnel enseignant et le personnel administratif nécessaires pour assurer un bon fonctionnement et une maintenance adéquate de chacune des écoles.

*rub*

*AB*

#### 4.4 Composante Soft

La partie malienne a demandé la mise en œuvre d'un programme de composante Soft afin d'assurer une utilisation adéquate et une maintenance appropriée des salles de classe et des latrines tel que décrit dans la Description Sommaire du Concept de Base.

#### 4.5 Attention particulière à prêter pour la Description Sommaire du Concept de Base

Les deux parties ont confirmé que la Description Sommaire du Concept de Base devra être traitée comme document confidentiel et ne devra pas être divulguée jusqu'à ce que la procédure d'appel d'offres prenne fin.

*mb*



ANNEXE-1 LISTE DES ECOLES CIBLEES DU PROJET

Region	Code	Nom Ecole	2S.C.	2S.C.	3S.C.	3S.C.	6S.C.	6S.C.	Total S.C.	Latrines			Total Boxes	Nombre B.D.	Matériels (jeu)	
			+B.D.		+B.D.		+2B.D.			(3 boxes)	(4 boxes)	(5 boxes)				
AE : District de BAMAKO CAP : Bamako District I Nombre d'Ecoles CAP : 7	BMI-4	Dioumanzana B		2		1			7	0	2	0	8	0	3	
	BMI-5	Dioumanzana D		2		1			7	0	0	2	10	0	3	
	BMI-6	Boukassoumbougou B		2					4	2	0	0	8	0	2	
	BMI-7	M/Sikoro A		1		1			5	0	1	0	4	0	2	
	BMI-8	M/Sikoro D		2		1			7	0	0	2	10	0	3	
	BMI-9	Sikoro Ext II		2					4	0	1	0	4	0	2	
	BMI-10	Bankoni A		2					4	0	0	0	0	0	2	
AE : District de BAMAKO CAP : Bamako District II Nombre d'Ecoles CAP : 5	BMI-1	Nelson Mandela A		1	1				5	0	0	1	5	1	2	
	BMI-2	Nelson Mandela B				1			3	0	1	0	4	0	1	
	BMI-3	Nelson Mandela C		2					4	0	0	1	5	0	2	
	BMI-4	Bougouba A		2					4	3	0	0	9	0	2	
	BMI-5	Bougouba B				1			3				0	0	1	
AE : District de BAMAKO CAP : Bamako District III Nombre d'Ecoles CAP : 5	BMI-1	Dravela D					1	1	12	0	0	0	0	1	2	
	BMI-2	Dravela E								0	0	0	0	1	2	
	BMI-3	Dravela A			1	1			8	0	0	0	0	1	2	
	BMI-4	Tiemoko Sangaré A			1	1			8	0	0	0	0	1	2	
	BMI-5	Niomi E		2					4	3	0	0	9	0	2	
AE : District de BAMAKO CAP : Bamako District IV Nombre d'Ecoles CAP : 3	BMIV-1	Jean Richard		1					2	0	0	0	0	0	1	
	BMIV-2	Oulofobougou B				2			8	0	0	0	0	0	2	
	BMIV-3	Oulofobougou C				1			3	0	0	0	0	0	1	
AE : District de BAMAKO CAP : Bamako District V Nombre d'Ecoles CAP : 10	BMV-1	Djicoroni A				1			3	1	0	1	8	0	2	
	BMV-2	Djicoroni B			1				3	0	1	0	4	1	1	
	BMV-4	Djicoroni D			1				3	0	0	0	0	1	1	
	BMV-5	Djicoroni E		1	1				8	1	0	0	3	1	3	
	BMV-6	Djicoroni Flabougou		2		1			7	0	0	2	10	0	3	
	BMV-7	Djicoroni Dontémé A				1			3				7	0	1	
	BMV-8	Djicoroni Dontémé B		1		1			5	1	1	0	0	0	2	
	BMV-11	Lafia Cimetièrre			1				3	1	0	0	3	1	1	
	BMV-12	Taliko A (Confemen A)		1		1			5				11	0	2	
	BMV-13	Taliko B (Confemen B)				1			3	2	0	1	0	0	1	
	AE : District de BAMAKO CAP : Bamako District VI Nombre d'Ecoles CAP : 5	BMVI-1	Kalaban Coura B				2			6	2	0	0	6	0	2
		BMVI-2	Kalaban Sud B				1			3	1	0	0	3	0	1
		BMVI-3	Baco Djicoroni A		1		1			5	1	1	0	7	0	2
BMVI-4		Sabalibougou A		1		1			5	0	0	1	5	0	2	
BMVI-5		Daoudab. D		2					4	0	0	0	0	0	2	
AE : District de BAMAKO CAP : Bamako District VII Nombre d'Ecoles CAP : 3	BMVII-1	Niamakoro A		2					4	0	2	0	8	0	2	
	BMVII-2	Missabougou				1			3	0	0	0	0	0	1	
	BMVII-5	Magnambougou				1			3	2	0	0	6	0	1	
Nombre d'Ecoles Région 38			Total	0	31	7	25	1	170	20	10	11	155	9	69	

AE : Région de KOULKORO CAP : Koulikoro Nombre d'Ecoles CAP : 3	KR 1	Koulikoro Centre 1°C A		1					2	0	4	0	16	0	1
	KR 2	Koulikoro Centre 1°C B		1	1	1			8	0	0	0	0	1	3
	KR 3	EDC Koulikoro Ba 1°C A				1			3	0	0	0	0	0	1
AE : Région de KOULKORO CAP : Baguinéda Nombre d'Ecoles CAP : 7	BA 1	Dongorana		1	1				5	0	0	1	5	1	2
	BA 2	Kobalacoura	1						2	0	0	1	5	1	1
	BA 4	Moribabougou			1				3	3	0	0	9	1	1
	BA 5	Kanedigoula		2		1			7	0	2	0	8	0	3
	BA 8	Tinkétié		2	1				7	3	0	0	9	1	3
	BA 9	Kokoun				1			3	1	0	0	3	0	1
	BA 10	Kafara	1	1					4	0	1	0	4	1	2
AE : Région de KOULKORO CAP : Kati Nombre d'Ecoles CAP : 3	KT2	Koko Plaine 1°C			1	1			6	2	0	0	6	1	2
	KT3	Kati Camp 1				2			6	2	0	0	6	0	2
	KT5	Zone Emmanuel 1°C		1	1				5	0	0	1	5	1	2
Nombre d'Ecoles Région : 13			Total	2	9	8	7	0	61	11	7	3	76	8	24

Region	Code	Nom Ecole	2S.C.	2S.C.	3S.C.	3S.C.	6S.C.	6S.C.	Total S.C.	Latrines			Total Boxes	Nombre B.D.	Matériels (jou)			
			+B.D.		+B.D.		+2B.D.	(3 boxes)		(4 boxes)	(5 boxes)							
AE : Région de SEGOU CAP : Ségou Nombre d'Ecoles CAP : 9	SG-3	Sakoiba	1						2	2	0	0	6	1	1			
	SG-4	Dougoukouna	1	1					4	1	0	0	3	1	2			
	SG-5	Konobougou		1		2			8	0	1	0	4	0	3			
	SG-6	Banankoroni				2			8	0	0	0	0	0	2			
	SG-7	Barouéli 1° A			1				3	2	0	0	6	1	1			
	SG-8	Séguéla			1	1			6	0	0	0	0	1	2			
	SG-9	Tiéoura Koulibaly B				1			3	1	0	0	3	0	1			
	SG-10	Médine B (Missira 1°C)		1		1			5	0	0	1	5	0	2			
	SG-11	Darsalem B		1		2			8	2	0	0	6	0	3			
	AE : Région de SEGOU CAP : Bla Nombre d'Ecoles CAP : 7	BL-1	Dougabougou A				1			3	0	0	0	0	0	1		
	BL-2	Markala 2A 1°C			1				3	3	0	0	9	1	1			
BL-3	Sansanding A				1			3	1	0	0	3	0	1				
BL-4	Bla 1°C -I				1			3	3	0	0	9	0	1				
BL-5	Bla 1°C -II				1			3	3	0	0	9	0	1				
BL-8	Bla Merkéina I		2					4	2	0	0	6	0	2				
BL-8	Dougouolo		2					4	1	1	0	7	0	2				
AE : Région de SEGOU CAP : Niono Nombre d'Ecoles CAP : 8	NI-1	Niono 1		2	1	1			10	1	1	0	7	1	4			
	NI-2	Niono 2			1	2			9	0	3	0	12	1	3			
	NI-3	Niono 3				1			3	1	0	0	3	0	1			
	NI-4	Siribala		2					4	0	0	0	0	0	2			
	NI-5	Sokolo		2		1			7	0	0	1	5	0	3			
	NI-6	Wérékéla				1	1		6	2	0	0	6	1	2			
	NI-7	Diaky Wéré		1					2	0	0	0	0	1	1			
	NI-8	Kourouma		1	1				4	0	1	0	4	1	2			
Nombre d'Ecoles Région : 24			Total			4	15	6	19	0	0	113	25	7	2	113	10	44
AE : Région de SIKASSO CAP : Koutiala Nombre d'Ecoles CAP : 18	KA-3	Koulikoro 1°C Kila				1			3	2	0	0	6	0	1			
	KA-4	Koutiala 1°C A		1		1			5	0	0	1	5	0	2			
	KA-5	Koutiala 1°C B					1		3	0	0	0	0	0	1			
	KA-6	Koutiala 1°C D							0	0	0	0	0	0	1			
	KA-7	Wala-Wala A							2	2	0	0	6	0	1			
	KA-8	Wala-Wala B		1					2	2	0	0	6	0	1			
	KA-9	Koko A				1			3	0	0	1	5	0	1			
	KA-10	Koko B				1			3	2	0	0	6	0	1			
	KA-11	Koutiala C2		1		2			8	0	2	0	8	0	3			
	KA-12	Hamdallaye 1°C		2	1				7	0	0	2	10	1	3			
	KA-13	M'Pessoba Village		2		2			10	1	1	0	7	0	4			
	KA-14	Oula		1					2	0	0	0	0	1	1			
	KA-17	N' Tossoni		1					2	0	0	1	5	1	1			
	KA-18	Zansoni				1			3	2	0	0	6	1	1			
KA-19	Péguéna		1	1				4	0	1	0	4	1	2				
KA-20	Miéna					2		6	1	0	0	3	0	2				
Nombre d'Ecoles Région : 18			Total			3	8	2	11	0	0	61	10	4	5	71	5	26
NOMBRE TOTAL D'ECOLES : 91			TOTAL			9	63	21	62	1	1	405	66	28	21	415	32	163

*mb*

**ANNEXE – 5 :DECOMPOSITION DES COUTS A LA CHARGE DE LA PARTIE MALIENNE**

Unite : 10.000 FCFA

Description	Etape 1	Etape 2	Etape 3		TOTAL
	Région de Koulikoro	District de Bamako	Région de Ségou	Région de Sikasso	
① Démolition et déchargement des bâtiments et ouvrages existants	1.016	1.614	1.683	999	5.312
② Abattage d'arbres	6	21	12	4	43
③ Construction de portes / clôtures	4.160	7.280	14.040	6.500	31.980
④ Mise en œuvre de la Composante Soft	90	221	138	51	500
<b>TOTAL</b>	<b>5.272</b>	<b>9.136</b>	<b>15.873</b>	<b>7.554</b>	<b>37.835</b>

## **ANNEXE – 6 : PLAN DE LA COMPOSANTE SOFT**

### **PLAN DE LA COMPOSANTE SOFT**

#### **PROJET DE CONSTRUCTION D'ECOLES FONDAMENTALES PREMIER CYCLE**

#### **PHASE II**

#### **EN REPUBLIQUE DU MALI**

#### **- ECOLE PROPRE -**

#### **Table des matières**

1. Principes de base de la Composante Soft
2. Actions à mener et résultats attendus
3. Organisation de fonctionnement
4. Matrice de Conception de Projet
5. Activités détaillées

**Pièce jointe : Planning d'exécution de la Composante Soft**

## 1. Principes de base de la Composante Soft

La présente Composante repose sur les 5 principes de base ci-dessous mentionnés :

### (1) Infrastructures ciblées

Parmi les infrastructures scolaires du premier cycle de l'enseignement fondamental, les salles de classe et les blocs de latrines seront ciblés. Il est à noter que dans le cadre de la présente Composante Soft le terme "Maintenance" signifie "**le nettoyage des infrastructures scolaires**".

### (2) Activités autonomes du "Club de santé scolaire"

La Composante Soft a pour objectif le plus prioritaire l'ancrage des activités autonomes du "Club de santé scolaire" de sorte qu'elles soient pérennisées après l'achèvement de ladite Composante. A cet effet, les activités du consultant japonais et de l'ONG seront limitées au strict minimum.

### (3) Mise en place de la "Commission d'exécution de la Composante Soft" (dénomination provisoire)

La "Commission d'exécution de la Composante Soft" (dénomination provisoire) composée des représentants respectifs du Ministère de l'Education, du Ministère de la Santé et de l'UNICEF, ainsi que de l'ONG et du consultant japonais sera mise en place au sein du Ministère de l'Education pour assurer les activités de gestion nécessaires pour un bon déroulement de la prise de décisions, des communications périodiques, etc., relatives à la Composante Soft.

### (4) Mise en place de la "Commission de gestion de la santé scolaire" (dénomination provisoire)

La "Commission de gestion de la santé scolaire" (dénomination provisoire) composée de représentants du CAP, du directeur d'école, des enseignants et des membres du bureau de l'APE sera mise en place dans chacune des écoles ciblées dont les membres assureront sur leur initiative la supervision et la promotion des activités du "Club de santé scolaire".

### (5) Sélection des écoles où intervenir

Sur la base du résultat des analyses des enquêtes sur les indicateurs de référence, les écoles où intervenir par la Composante Soft seront sélectionnées à raison de 2 écoles dans chacune des circonscriptions de CAP parmi les 91 écoles ciblées du Projet. En effet, le nombre d'écoles sélectionnées sera de 6 sur 13 écoles ciblées du Projet pour l'Etape 1, de 12 sur 38 écoles pour l'Etape 2 et de 8 sur 40 pour l'Etape 3.

Pour les écoles qui n'auront pas été ciblées par la Composante Soft, les CAP de chaque région concernée organiseront avec l'appui de l'ONG si besoin est les "séminaires sur le nettoyage et la maintenance des infrastructures scolaires" pendant la durée d'exécution de l'Etape 2 pour les écoles de l'Etape 1 (7 sur 13 écoles) et pendant la durée d'exécution de l'Etape 3 pour les écoles de l'Etape 2 (26 sur 38 écoles). Les CAP de chaque région concernée organiseront les mêmes séminaires dans les écoles de l'Etape 3 (32 sur 40 écoles) et les écoles d'alentour qui n'auront pas été ciblées par le Projet afin qu'il y ait des retombées de la Composante Soft.

## 2. Actions à mener et résultats attendus

Dans les pages qui suivent sont décrites les actions à mener dans le cadre de la Composante Soft et leurs résultats attendus.

### 1) Mise en place de la "Commission d'exécution de la Composante Soft" (dénomination provisoire)

Actions :

Le Ministère de l'Education mettra en place au sein de son Ministère une "Commission d'exécution de la Composante Soft" composée des représentants respectifs du Ministère de l'Education, du Ministère de la Santé et de l'UNICEF, du personnel des CAP, de l'ONG et du consultant japonais. Les CAP assumeront respectivement le rôle du centre de supervision et d'encadrement des écoles ciblées de la Composante Soft. La périodicité des réunions sera déterminée lors de la mise en place de la Commission.

Résultats attendus :

Management nécessaire à un bon déroulement de prises de décision, de réunions périodiques, etc., relatives à la Composante Soft.

2) Mise en œuvre des enquêtes sur les indicateurs de référence

Actions 1-1 :

Mise en œuvre des enquêtes sur les indicateurs de références dans toutes les 91 écoles ciblées du

Projet

Actions :

- ① Conformément aux instructions données par le consultant japonais, l'ONG élaborera les fiches d'enquête pour les indicateurs de référence notamment l'état actuel des salles de classe et des blocs de latrines des écoles ciblées, les personnes chargées et fréquence de nettoyages, l'état d'utilisation de latrines, le point d'eau, le traitement des eaux vannes et le mode de vie des élèves à leur maison (nettoyage effectué ou non, nettoyage de latrines, eau potable, égout).
- ② L'ONG effectuera les enquêtes au moyen des fiches d'enquêtes auprès des écoles ciblées (directeur d'école, enseignants, APE) de chaque Etape (Etape 1 : 13 écoles ; Etape 2 : 38 écoles ; Etape 3 : 40 écoles) et analysera le résultat. En outre, pour l'état actuel des salles de classe et de blocs de latrines il prendra les photographies.

Résultats attendus :

- ① Les données sur la situation actuelle, celles pour sélectionner les écoles ciblées ainsi que les indicateurs nécessaires pour mesurer les impacts après la mise en œuvre de la Composante Soft peuvent être recueillies (on peut citer comme indicateurs entre autres la fréquence de nettoyages, le nombre de poubelles additionnelles, l'augmentation du taux de perception des cotisations par les parents d'élèves, amélioration de la propreté de salles de classe et de blocs de latrines et le changement de comportements des élèves).
- ② Reconnaissance du besoin en Composante Soft par le Ministère de l'Education, les AE, les CAP les enseignants et d'autres personnes concernées notamment les populations.
- ③ Sélection des écoles ciblées de la Composante Soft de chacune des Etapes.

3) Elaboration du guide de sensibilisation, du manuel de maintenance, des affiches de sensibilisation et des "Orientations de la mise en place du Club de santé scolaire"

Actions 1-2 :

Elaboration du guide de sensibilisation pour les "Séminaires sur le nettoyage et la maintenance des infrastructures scolaires", du manuel de maintenance, des affiches de sensibilisation et des "Orientations de la mise en place du Club de santé scolaire".

- ① L'ONG mènera les enquêtes sur l'état d'avancement des actions sanitaires du domaine de l'Education du "Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté", sur les documents relatifs à la santé et à l'hygiène élaborés par le Ministère de l'Education, sur les documents relatifs à la santé et à l'hygiène élaborés par d'autres partenaires (y compris les ONG), les manuels de

maintenance des infrastructures scolaires, les affiches, les cas de club de santé scolaire, etc., fera la collecte des documents de base et les consignera dans un rapport.

- ② Sur la base des documents collectés (guides manuels, affiches, etc.) et du résultat des enquêtes sur les indicateurs de référence, L'ONG élaborera le guide de sensibilisation (avant-projet), le manuel de maintenance (avant-projet) et les affiches de sensibilisation (avant-projet) de la manière que ces trois catégories de document soient en corrélation entre elles. Il élaborera également les "Orientations de la mise en place du Club de santé" (avant-projet).
- ③ L'ONG tiendra un atelier en participation des représentants respectifs du Ministère de l'Education, du Ministère de la Santé et de l'UNICEF et du personnel d'écoles pour présenter et discuter du guide de sensibilisation (avant-projet), du manuel de maintenance (avant-projet), des affiches de sensibilisation (avant-projet), des "Orientation de la mise en place du Club de santé" (avant-projet) et du résultat des enquêtes sur les indicateurs de référence. Il élaborera également le rapport de l'atelier.
- ④ L'ONG révisera le guide de sensibilisation (avant-projet), le manuel de maintenance (avant-projet), les affiches de sensibilisation (avant-projet) et les "Orientations de la mise en place du club de santé scolaire" (avant-projet) sur la base des discussions tenues lors de l'atelier et les soumettra à l'approbation de la Commission d'exécution de la Composante Soft avant de les finaliser.

Les principales personnes ciblées et le contenu des documents ci-dessus mentionnés sont comme suit

Produits	Personnes ciblées	Contenu
a) Guide de sensibilisation	Elèves, enseignants et APE	Dans ce guide seront expliqués au moyen de dessins et de textes simples : <ul style="list-style-type: none"> <li>- il faut se laver les mains à la sortie des toilettes ;</li> <li>- les ordures doivent être déposées dans les poubelles ou dans une décharge ;</li> <li>- il faut boire de l'eau propre ;</li> <li>- il faut construire les blocs de latrines à une distance suffisante par rapport au puits ou au forage ;</li> <li>- il faut creuser les tranchées d'égout ;</li> <li>- il faut vidanger les fosses de latrines périodiquement ;</li> <li>- il faut bien éclairer les salles ;</li> <li>- causes de maladies (parasites, microbes et intoxications alimentaires)</li> </ul>
b) Manuel de maintenance	Elèves et enseignants	Dans ce manuel seront expliqués au moyen de dessins et de textes simples : <ul style="list-style-type: none"> <li>- il faut nettoyer les salles de classe en les arrosant de l'eau et au moyen de balais ;</li> <li>- il faut dépoussiérer les plafonds et murs ;</li> <li>- il ne faut pas laisser des ordures et débris dans les salles de classe ;</li> <li>- il faut décharger les excréments dans les trous au moyen de balais ou de brosses ;</li> </ul>
c) Affiches de sensibilisation	Elèves	Sur ces affiches seront présentées les scènes qui expliquent : <ul style="list-style-type: none"> <li>- il faut utiliser les latrines au lieu de faire le nécessaire dans des brousses ou derrière des bâtiments ;</li> <li>- il faut se laver les mains à la sortie des toilettes ;</li> <li>- il faut déposer les ordures dans une poubelle ;</li> </ul>
d) Orientations de la mise en place du club de santé scolaire	"Commission de gestion de la santé scolaire" (décrite ci-après) et CAP	Dans ces orientations seront décrits notamment le mode de sélection, la qualification, le nombre, la durée de mandat et les attributions des membres ainsi que le contenu des actions du club de santé scolaire.

En outre, sur la base du résultat de l'encadrement, de l'analyse et de l'évaluation des "Clubs de

santé scolaire" après leur mise en place, la révision des documents ci-dessus mentionnés sera envisagée en Etapes 2 et 3.

**Résultats attendus :**

- ① Elaboration du guide de sensibilisation, du manuel de maintenance, des affiches de sensibilisation, et des "Orientations de la mise en place du club de santé scolaire"

Les actions 4) à 6) ci-dessous mentionnées seront menées dans chaque Etape.

4) Mise en œuvre des "Séminaires sur le nettoyage et la maintenance des infrastructures scolaires"

**Actions 1.3 :**

**Mise en œuvre des "Séminaires sur le nettoyage et la maintenance des infrastructures scolaires" à l'intention des directeurs d'école, des enseignants et des représentants des APE et des élèves**

**Actions :**

- ① L'ONG se rendra à chacune des écoles ciblées et tiendra un "Séminaire sur le nettoyage et la maintenance des infrastructures scolaires" à l'intention du directeur d'école, des enseignants et des représentants de l'APE et des élèves au moyen du guide de sensibilisation pour que ces différents acteurs d'école puissent prendre conscience de l'importance du nettoyage des infrastructures scolaires.
- ② L'ONG présentera le résultat des enquêtes sur les indicateurs de référence et en même temps donnera les explications sur le manuel de maintenance, les affiches de sensibilisation et des "Orientations de la mise en place du club de santé scolaire" au sein dudit séminaire. Il expliquera également les procédures de la mise en place du "club de santé scolaire".
- ③ L'ONG sensibilisera l'APE sur la maintenance des infrastructures scolaires et identifiera les rôles de celle-ci. En particulier, il discutera avec l'APE des modes de gestion concrète des coûts de maintenance pour l'achat et l'entretien de matériels (matériels de nettoyage, etc.) de salles de classe et de blocs de latrines.
- ④ Sous l'encadrement de l'ONG, le directeur d'école mettra en place la "Commission de gestion de la santé scolaire" (dénomination provisoire) composée du directeur d'école, des représentants respectifs du CAP, des enseignants et de l'APE comme sous-commission du comité de gestion d'école et désignera 2 enseignants chargés du club de santé scolaire.
- ⑤ Après le séminaire, la Commission de gestion de la santé scolaire tiendra un séminaire similaire à l'intention de tous les élèves au moyen du guide de sensibilisation pour améliorer leur connaissance en matière de la santé et de l'hygiène.

**Résultats attendus :**

- ① Amélioration de la connaissance en matière de la santé et de l'hygiène du directeur d'école, des enseignants, des parents d'élèves et tous les élèves.
- ② conscientisation de l'APE sur sa responsabilité en matière de la maintenance des infrastructures scolaires.
- ③ Mise en place de la "Commission de gestion de la santé scolaire" (dénomination provisoire)

5) Mise en place du "Club de santé scolaire"

**Action 2.1 : Mise en place du "Club de santé scolaire"**

**Contenu des actions :**

- ① Après le "Séminaire sur le nettoyage et la maintenance des infrastructures scolaires", le

Commission de gestion de la santé scolaire mettra en place promptement (dans une semaine) le Club de santé scolaire suivant les Orientations de la mise en place du club de santé scolaire. Ledit Club de santé scolaire sera composé de 2 enseignants chargés du club et 2 représentants (1 garçon et 1 fille) des élèves de chacune des années d'études, soit 14 membres au total (proposition).

- ② L'ONG fera la tournée des écoles et dans les écoles où la mise en place du club de santé accuse du retard, il fournira les appuis nécessaires à la mise en place de celui-ci.
- ③ Sous l'encadrement des enseignants chargés du club, le "Club de santé scolaire" sélectionnera sur son initiative les élèves devant effectuer le nettoyage à tour de rôle et effectuera le nettoyage de salles de classe et de blocs de latrines.

**Résultats attendus :**

- ① Mise en place du "Club de santé scolaire"
- ② Exécution du nettoyage des infrastructures scolaires
- ③ Contrôle (inspection) et encadrement sur le nettoyage par le "Club de santé scolaire".

6) Monitoring et encadrement du "Club de santé scolaire"

**Action 2.2 : Monitoring des "Clubs de santé scolaire"**

**Action 2.3 : Encadrement des "Clubs de santé scolaire"**

Actions :

- ① L'ONG effectuera le monitoring des différents aspects notamment l'état d'avancement de la formation par le directeur d'école et les enseignants chargés du club, l'état de fonctionnement du "Club de santé scolaire" et le nettoyage périodique des infrastructures scolaires (salles de classe et blocs de latrines) et assurera l'encadrement si besoin est.
- ② L'ONG consignera le résultat du monitoring dans un rapport, et le remettra à la commission d'exécution de la Composante Soft pour l'évaluation et l'analyse.

**Résultats attendus :**

- ① Saisi de l'état des activités du club de santé scolaire et de l'état de nettoyage des infrastructures scolaires.
- ② Identification des problèmes rencontrés au cours du monitoring et encadrement sur ces problèmes.

7) Elaboration d'un rapport d'évaluation globale de la Composante Soft et tenu d'une réunion de synthèse au sein du Ministère de l'Education

**Action a :**

A la fin de chaque Etape, l'ONG remettra le rapport d'évaluation globale à la Commission d'exécution de la Composante Soft.

**Action b :**

A la fin de l'Etape 3, l'ONG remettra le rapport d'évaluation globale à la Commission d'exécution de la Composante Soft et tiendra une réunion.

**Résultats attendus :**

- ① Saisi du résultat de la Composante Soft mise en œuvre pour chaque Etape
- ② Prise de connaissance des activités de la Composante Soft par les personnes autres que les membres de la Commission d'exécution de la Composante Soft.

Les alinéas 1) à 7) ci-dessus peuvent se résumer comme suit :

- Au niveau central la "Commission d'exécution de la Composante Soft" (dénomination provisoire) sera mise en place au sein du Ministère de l'Education pour discuter et valider l'ensemble des activités de mise en œuvre de la Composante Soft ;
- Au niveau des écoles, après la tenue du "Séminaire sur le nettoyage et la maintenance des infrastructures scolaires" par l'ONG dans chacune des écoles ciblées, la "Commission de gestion de la santé scolaire" (dénomination provisoire) sera mise en place et ensuite le "Club de santé scolaire" sera mis en place conformément aux "Orientations de la mise en place du club de santé scolaire".

Au cours du processus ci-dessus indiqué, le guide de sensibilisation, le manuel de maintenance, les affiches de sensibilisation et les "Orientations de la mise en place du club de santé scolaire" seront élaborés, ce qui permettra de généraliser les activités de la manière durable dans les écoles qui n'auront pas été ciblées par la Composante Soft.

En effet, étant donné que l'APE pourra prendre davantage conscience de l'importance de la maintenance des infrastructures scolaires en tant que l'un des membres de la "Commission de gestion de la santé scolaire" (dénomination provisoire), la contribution financière des parents d'élèves notamment pour l'achat du mobilier scolaire et des matériels pédagogiques et les travaux de réparation de table-bancs, fenêtres et portes ainsi que la gestion de sommes perçues pourraient être améliorées. A en ajouter que le Ministère de l'Education qui aura pris conscience de l'objectif de la Composante Soft assurera l'encadrement à l'intention des AE et des CAP, ce qui pourra avoir pour résultat la dotation budgétaire pour la maintenance pour chacune des écoles.

### 3. Organisation de fonctionnement

#### 1) Organisation de fonctionnement

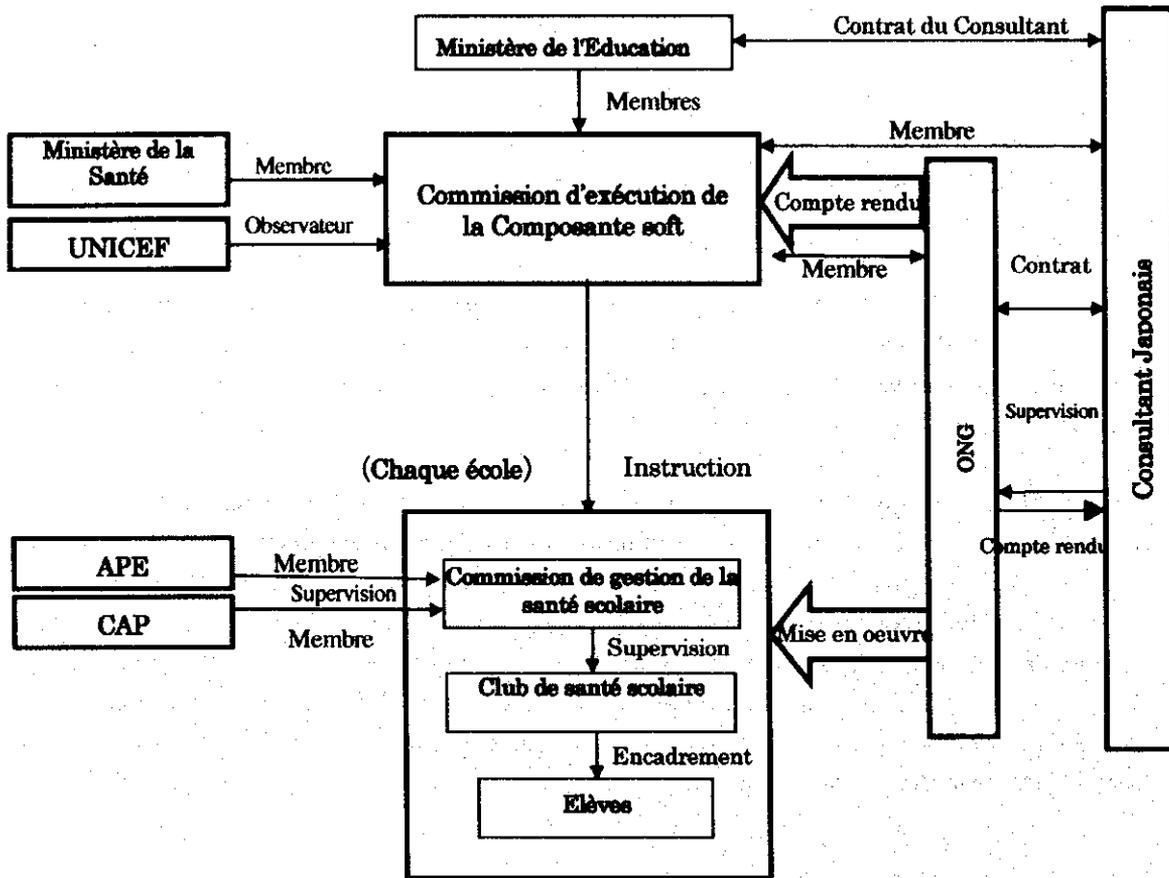
La présente Composante Soft sera mise en œuvre comme partie intégrante du Projet de construction d'écoles fondamentales premier cycle Phase II (salles de classe, bureaux de directeur et blocs de latrines). Le Maître d'Ouvrage (organisme de tutelle) sera le Ministère de l'Education du Mali.

Le Ministère de l'Education mettra en place au sein de son ministère la "Commission d'exécution de la Composante Soft" (dénomination provisoire) qui aura pour mission l'approbation des différentes activités de mise en œuvre de la Composante Soft, du guide de sensibilisation, etc., le feed-back des comptes-rendus sur les activités par l'ONG sur les activités subséquentes. En outre, dans chacune des écoles ciblées, la "Commission de gestion de la santé scolaire" (dénomination provisoire) ayant à sa tête le directeur d'école sera mise en place ; laquelle commission assurera la supervision et l'encadrement du "Club de santé scolaire".

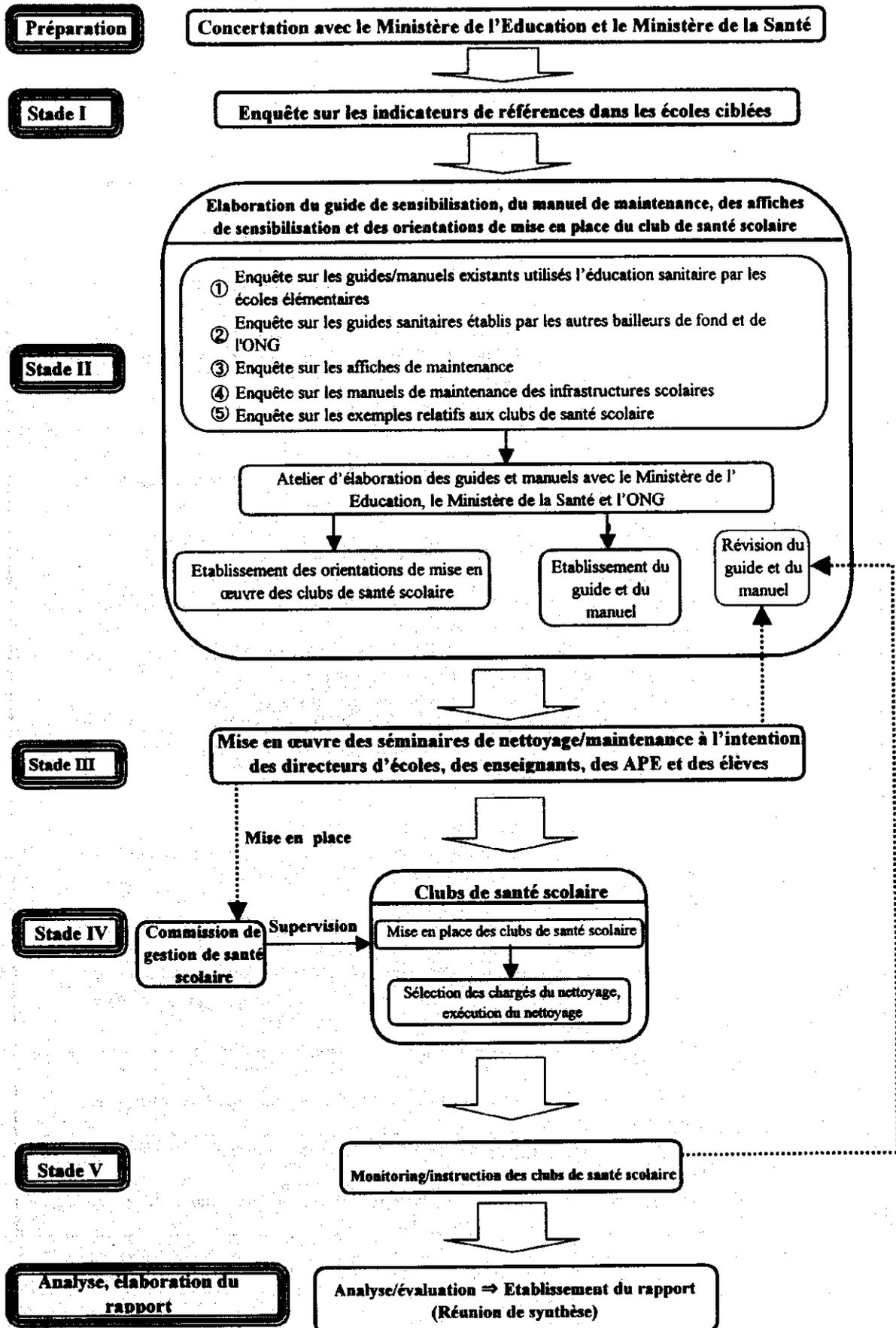
Le consultant japonais engagera un ONG ayant une riche expérience en la matière au Mali pour la mise en œuvre des activités et surveillera et donnera les conseils sur le déroulement de la Composante Soft.

Le schéma présenté à la page suivante montre les relations entre les différents intervenants et leurs rôles dans le cadre de la mise en œuvre de la Composante Soft.

Relations entre les différents intervenants et leurs attributions



## Schéma d'exécution de la composante Soft



2) Principales attributions des différents intervenants

Les principales attributions des différents intervenants de la Composante Soft sont comme suit :

**Principales attributions des différents intervenants**

Intervenants	Principales attributions
1. Consultant japonais	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion de la mise en œuvre de l'ensemble de la Composante Soft ;</li> <li>• Coordination avec le planning d'exécution des travaux de construction de salles de classe et de blocs de latrines par le Projet ;</li> <li>• Gestion de l'élaboration du guide de sensibilisation, du manuel de maintenance et des affiches de sensibilisation ;</li> <li>• Sélection des écoles ciblées de la Composante Soft ;</li> <li>• Gestion de la mise en œuvre des séminaires ;</li> <li>• Gestion, encadrement, évaluation et analyse des séminaires tenus dans chacune des Etapes 1, 2 et 3 ;</li> <li>• Elaboration du rapport d'achèvement des activités de chacune des Etapes 1, 2 et 3</li> <li>• Participation en tant qu'un des membres à la commission d'exécution de la Composante Soft (dénomination provisoire)</li> </ul>
2. ONG	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre de l'ensemble de la Composante Soft ;</li> <li>• Mise en œuvre des enquêtes sur les indicateurs de référence dans les 91 écoles ciblées du Projet ;</li> <li>• Collecte et élaboration des avant-projets du guide de sensibilisation, du manuel de maintenance et des affiches de sensibilisation ;</li> <li>• Tenue de l'atelier ;</li> <li>• Sélection des écoles ciblées de la Composante Soft ;</li> <li>• Tenue des séminaires</li> <li>• Encadrement et conseils sur les activités de sensibilisation à mener par les enseignants à l'intention des élèves après le séminaire ;</li> <li>• Tournées des écoles après les séminaires pour analyser et évaluer les activités des clubs de santé scolaire et des impacts, et élaboration du rapport ;</li> <li>• Elaboration du rapport d'achèvement de chacune des Etapes 1, 2 et 3 ;</li> <li>• Compte-rendu auprès du consultant et du Ministère de l'Education ;</li> <li>• Participation en tant qu'un des membres à la commission d'exécution de la Composante Soft (dénomination provisoire)</li> </ul>
3. Ministère de l'Education	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui plein et entier et mise en œuvre de la Composante Soft ;</li> <li>• Désignation d'une personne chargée de la Composante Soft ;</li> <li>• Appui et instructions aux écoles ciblées de la Composante Soft et aux CAP et AE concernés ;</li> <li>• Dotation budgétaire / budgétisation</li> <li>• Mise en place de la commission d'exécution de la Composante Soft (dénomination provisoire) et tenue de séances de ladite commission ;</li> <li>• Fourniture des informations pour l'élaboration du guide, du manuel et des affiches ;</li> </ul>
4. Ministère de la Santé,	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fourniture des informations pour l'élaboration du guide, du manuel et des affiches ;</li> <li>• Conseils lors de l'atelier</li> <li>• Participation en tant qu'un des membres à la commission d'exécution de la Composante Soft</li> <li>• Présence d'officiels départementaux de la Santé à la commission de gestion de la santé scolaire</li> </ul>
5. UNICEF	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fourniture des informations pour l'élaboration du guide, du manuel et des affiches ;</li> <li>• Conseils lors de l'atelier</li> <li>• Participation en tant qu'un des membres à la commission d'exécution de la Composante Soft</li> </ul>

Intervenants	Principales attributions
6. Ecoles ciblées	<p><b>(Pour les 91 écoles ciblées du Projet)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaboration aux enquêtes sur les indicateurs de référence</li> </ul> <p><b>(Pour les écoles ciblées de la Composante Soft)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui plein et entier à la mise en œuvre de la Composante Soft ;</li> <li>• Mobilisation des parents d'élèves pour participer au séminaire sur la maintenance ;</li> <li>• Sélection des représentants des élèves qui participent au séminaire sur la maintenance ;</li> <li>• Mise en œuvre des activités de sensibilisation par les enseignants à l'intention des élèves</li> <li>• Mise en place et mise en œuvre des activités du club de santé scolaire</li> <li>• Collaboration à l'encadrement, à l'analyse et à l'évaluation par l'ONG ;</li> <li>• Mise en place et tenue de séances de la commission de gestion de la santé scolaire (dénomination provisoire).</li> </ul>
7. APE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation au séminaire sur la maintenance ;</li> <li>• Mise en œuvre du contenu de la sensibilisation dans les familles (dans la mesure du possible) ;</li> <li>• Collaboration à la mise en place et à la tenu de séances de la commission de gestion de la santé scolaire (dénomination provisoire) ;</li> <li>• Concertation et collaboration sur le mode de gestion du budget de maintenance pour les matériels et fournitures</li> </ul>
8. Elèves	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation des représentants des élèves au séminaire ;</li> <li>• Participation au club de santé scolaire (représentants des élèves) ;</li> <li>• Collaboration au club de santé scolaire (tous les élèves) ;</li> <li>• Mise en œuvre de la maintenance par le nettoyage des salles de classe et des blocs de latrines.</li> </ul>

### 3) Les compétences exigées pour l'ONG

L'ONG doit être pourvu des compétences ci-dessous indiquées :

- ① L'ONG doit avoir une riche expérience au Mali (en particulier dans les zones ciblées du Projet) des activités de sensibilisation dans les domaines de l'éducation et de la santé et de l'hygiène ;
- ② L'ONG doit pouvoir mener les activités pendant toute la durée du Projet (3 Etapes) ;
- ③ L'ONG doit désigner parmi son personnel une personne exclusivement chargée de la présent Composante Soft. Cette personne exclusivement chargée de la Composante Soft doit avoir une riche expérience en tant que chef des activités de sensibilisation dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la comptabilité (finances) et pouvoir communiquer en anglais.
- ④ L'ONG doit recruter les formateurs spécialisés pour les "Séminaires sur le nettoyage et la maintenance des infrastructures scolaires".

#### 4. Matrice de conception du Projet (PDM : Project Design Matrix)

Dans les pages qui suivent sont présentés la Matrice de Conception du Projet et le planning d'exécution de la Composante Soft.

Matrice de Concept du Projet pour la Composante Soft pour le Projet de Construction d'Ecoles Fondamentales Premier Cycle Phase II en République du Mali

Description sommaire du Projet	Indicateurs	Source des indicateurs	Conditions externes
<b>Objectif global :</b> Une maintenance adéquate des infrastructures scolaires des écoles ciblées du Projet et de celles se trouvant aux alentours de ces premières.	• Nombre d'écoles avoisinantes où le club de santé scolaire est mis en place et état de leurs activités.	• Enquêtes par l'ONG	
<b>Objectif du Projet :</b> Une maintenance adéquate des infrastructures scolaires des écoles ciblées de la Composante Soft	• Augmentation du nombre d'écoles qui utilisent de la manière efficace les infrastructures scolaires par rapport à celui au moment des enquêtes sur les indicateurs de référence	• Enquêtes par l'ONG	• Le Ministère de l'Education et le Ministère de la Santé poursuivent l'amélioration des conditions de santé et d'hygiène dans les écoles suivant "le programme de lutte contre la pauvreté".
<b>Résultats attendus :</b> 1 Conscientisation des directeurs d'écoles, des enseignants et des APE sur l'importance de la maintenance par le nettoyage des infrastructures scolaires. 2 Exécution du nettoyage des infrastructures scolaires par les activités promue par le "Club de santé scolaire".	1-1 Elaboration du guide pour le séminaire, le nombre d'exemplaires diffusés et destinataires du guide pour le séminaire ; 1-2 Elaboration du manuel, le nombre d'exemplaires diffusés et destinataires ; 1-3 Elaboration des "Orientations de la mise en place du club de santé scolaire" ; 1-4 Nombre de séminaires tenus 1-5 Nombre de participants à chaque séminaire ;  2-1 Activités menées des clubs de santé scolaire ; 2-2 Nombre de nettoyages par semaine des salles de classe et des blocs de latrines ; 2-3 Nombre d'exemplaires diffusés du manuel de maintenance et des affiches.	• Rapport sur les séminaires ; • Confirmation par l'ONG • Rapport sur les séminaires ; • Confirmation par l'ONG  • Relevés des activités du club de santé scolaire de chacune des écoles ciblées ; • Confirmation par l'ONG	• Aucune changement dans la politique de base du Ministère de l'Education relative aux infrastructures scolaires ; • Collaboration de tous les élèves des écoles ciblées.
<b>Activités :</b> 1-1 Enquêtes sur les indicateurs de référence dans toutes les 91 écoles ciblées du Projet ; 1-2 Elaboration du guide de sensibilisation, du manuel de maintenance, des affiches de sensibilisation et des "Orientations de la mise en place du club de santé scolaire" ; 1-3 Tenue du "Séminaire sur le nettoyage et la maintenance des infrastructures scolaires" à l'intention du directeur d'écoles, des enseignants, et des représentants des APE et des élèves dans chacune des écoles concernées ; 1-4 Mise en place de la "Commission de gestion de la santé scolaire"  2-1 Mise en place du "Club de santé scolaire" dans chacune des écoles concernées ; 2-2 Monitoring des activités des "Clubs de santé scolaire" ; 2-3 Encadrement des activités des "Clubs de santé scolaire".	<b>Entrants :</b> <b>Partie malienne</b> • Personne chargée du Ministère de l'Education • Directeurs d'école et enseignants • Dotation budgétaire	<b>Partie japonaise</b> • Consultant japonais • Dotation budgétaire • Recrutement du personnel d'ONG	• Les directeurs d'école et les enseignants ayant participé au séminaire continuent à travailler dans les mêmes écoles ciblées et fournissent leur appui.  <b>Conditions préalables</b> • Le Projet de construction d'écoles fondamentales premier cycle Phase II est mis en œuvre en 3 Etapes ; • Les différents acteurs de l'école donne leur accord pour la mise en œuvre de la Composante Soft.

## 5. Détails des activités

Les détails des activités de la Composante Soft sont comme suit

### Détails des activités de la Composante Soft

Activités	Acteurs et personnes ciblées								Période	Lieu d'activités
	M.E.	CAP	M. Santé	UNICEF	ONG	Consultant Japonais	Autres partenaires	Ecoles		
<p>● Intervenant ; ◎ Organismes ciblés ; ○ Organismes devant fournir l'appui ; △ Observateur</p> <p><b>Stade de préparation : Concertation sur la Composante Soft avec le Ministère de l'éducation et l'ONG ; Mise en place de la commission d'exécution de la Composante Soft (dénomination provisoire)</b></p>										
<p>1) Concertations sur la Composante Soft avec le Ministère de l'Education et l'ONG</p> <p>Objectif : Concertation sur la Composante Soft avec le Ministère de l'Education et l'ONG ; En Etape 1, les discussions porteront notamment sur la méthodologie de mise en œuvre de la Composante Soft, tandis qu'en Etapes 2 et 3, il s'agira du compte-rendu des activités menées en Etape 1 et les activités à mener de chacune des Etapes.</p>	◎				◎	●			Etape 1 : Juin 2002 Etape 2 : Mars 2003 Etape 3 : Mars 2004	Bamako
<p>2) Mise en place de la commission d'exécution de la Composante Soft (dénomination provisionnelle)</p> <p>Objectif : Mise en place de la commission d'exécution de la Composante Soft au sein du Ministère de l'Education afin d'assurer un management notamment la prise de décisions, les communications périodiques, etc., nécessaire au bon déroulement de la Composante Soft.</p>	●	◎	◎	△	◎	◎			Etape 1 : Juin 2002 Etape 2 : Mars 2003 Etape 3 : Mars 2004	Bamako
<p><b>Stade 1. Enquêtes sur les indicateurs de références dans les écoles ciblées</b></p>										
<p>1) Elaboration de la fiche d'enquête sur les indicateurs de référence à effectuer dans les écoles ciblées du</p> <p>Objectif : Elaboration de la fiche d'enquête sur les indicateurs de référence sur l'état d'utilisation des infrastructures scolaires (salles de classe et blocs de latrines) dans les écoles ciblées du Projet (91 écoles au total dont 13 écoles en Etape 1, 38 écoles en Etape 2 et 40 écoles en Etape 3)</p>					●	○			Etape 1 : Août 2002	Bamako
<p>2) Exécution des enquêtes sur les indicateurs de référence dans les écoles ciblées du Projet</p> <p>Objectif : Exécution des enquêtes sur l'état d'utilisation des infrastructures scolaires (salles de classe et blocs de latrines) dans les écoles où intervenir de chaque Etape ((91 écoles au total dont 13 écoles en Etape 1, 38 écoles en Etape 2 et 40 écoles en Etape 3)</p>		○			●			◎	Etape 1 : Oct. 2002 Etape 2 : Mai 2003 Etape 3 : Mai 2004	Etape 1 : Koulikoro Etape 2 : Bamako Etape 3 : Ségou
<p>3) Sélection des écoles où intervenir par la Composante Soft</p> <p>Objectif : Approbation par la commission d'exécution de la Composante Soft de la liste des écoles où intervenir par la Composante Soft (avant-projet) élaborée par l'ONG</p>	●				◎				Etape 1 : Oct. 2001 Etape 2 : Mai 2003 Etape 3 : Mai 2004	Etape 1 : Koulikoro Etape 2 : Bamako Etape 3 : Ségou

Stade II Elaboration du guide de sensibilisation, du manuel de maintenance, des affiches de sensibilisation et des "Orientations de la mise en place du comité de santé scolaire"											
1) Enquête sur l'état d'avancement des actions sanitaires du domaine d'éducation inscrites dans le "Programme de lutte contre la pauvreté" du Gouvernement du Mali Objectif : Saisir l'état d'avancement des actions sanitaires par le Gouvernement du Mali, trouver la corrélation avec le présent Projet et intégrer le résultat d'enquête dans le Projet.	○		○		●					Etape 1 : Sept. 2002 Etape 2 : Juin 2003 Etape 3 : Juin 2004	Bamako
2) Collecte des documents existants notamment les guides et manuels sur la santé et l'hygiène utilisés dans les écoles fondamentales premier cycle Objectif : Saisir l'état d'avancement des actions sanitaires par le Gouvernement du Mali, trouver la corrélation avec le présent Projet et intégrer le résultat d'enquête dans le Projet.	○		○		●					Etape 1 : Sept. 2002	Bamako
3) Collecte des documents existants notamment les guides et manuels sur la santé et l'hygiène élaborés par d'autres partenaires et ONG Objectif : Collecte des documents notamment les guides et manuels sur la santé et l'hygiène élaborés par d'autres partenaires et ONG pour en dégager leçon pour les documents à élaborer pour le Projet				○	●		○			Etape 1 : Oct. 2001	Bamako
4) Collecte des manuels et affiches existants sur la maintenance des infrastructures scolaires Objectif : Collecte desdits documents pour en dégager la leçon pour le manuel et les affiches à élaborer pour le Projet	○		○	○	●		○			Etape 1 : Oct. 2001	Bamako
5) Enquêtes sur les clubs de santé scolaire déjà mis en Objectif : Collecte des informations sur les clubs de santé scolaire existants y compris ceux mis en place par l'UNICEF pour en dégager la leçon pour la présente Composante Soft.	○		○	○	●		○			Etape 1 : Oct. 2001	Bamako
6) Elaboration du guide de sensibilisation (avant-projet), du manuel de maintenance (avant-projet), des affiches de sensibilisation (avant-projet), et des "Orientations de la mise en place du club de santé scolaire" (avant-projet) Objectif : Elaboration desdits documents (avant-projet) sur la base des documents collectés.					●					Etape 1 : Oct. 2001	Bamako
7) Elaboration du guide de sensibilisation (version préliminaire), du manuel de maintenance (version préliminaire), des affiches de sensibilisation (version préliminaire), et des "Orientations de la mise en place du club de santé scolaire" (version préliminaire) dans le cadre d'un atelier Objectif : Délibérations sur les documents susmentionnés et élaboration de leur version préliminaire dans le cadre d'un atelier	○		△	△	●		△			Etape 1 : Oct. 2001	Bamako
8) Elaboration du guide de sensibilisation, du manuel de maintenance, des affiches de sensibilisation et des "Orientations de la mise en place du club de santé scolaire". Objectif : Sur la base de la version préliminaire des documents ci-dessus indiqués, après leur approbation par la commission d'exécution, ces documents seront finalisés.	○				●		△			Etape 1 : Oct. 2001	Bamako
9) Révision des guide, manuel et d'autres documents Objectif : Révision, si besoin est, du guide, du manuel et d'autres documents de sensibilisation élaborés en Etape 1	○				●					Etape 2 : Sept. 2003 Etape 3 : Sept. 2004	Bamako

Stade III Tenue des "Séminaires sur le nettoyage et la maintenance des infrastructures scolaires"													
1) Préparation des "Séminaires sur le nettoyage et la maintenance des infrastructures scolaires" Objectif : Confirmer le guide de sensibilisation, le manuel de maintenance, les affiches de sensibilisation et les "Orientations de la mise en place du club de santé scolaire" pour la tenue des "Séminaires sur le nettoyage et la maintenance des infrastructures scolaires et prévoir la fourniture tels que bics et cahiers									●	Etape 1 : Déc. 2002 Etape 2 : Sept. 2003 Etape 3 : Sept. 2004	Etape 1 : 6 écoles à Koulikoro Etape 2 : 12 écoles à Bamako Etape 3 : 8 écoles à Ségou		
2) Tenue des "Séminaires sur le nettoyage et la maintenance des infrastructures scolaires" Objectif : Tenue des "Séminaires sur le nettoyage et la maintenance des infrastructures scolaires à l'intention des directeurs d'école, des enseignants, des APE et des élèves	△	○							●	△	◎	Etape 1 : Jan. 2003 Etape 2 : Oct. 2003 Etape 3 : Oct. 2004	Etape 1 : Koulikoro Etape 2 : Bamako Etape 3 : Ségou
3) Mise en place de la "Commission de gestion de la santé scolaire" (dénomination provisoire) Objectif : Mise en place de la "Commission de gestion de la santé scolaire" (dénomination provisoire) composée du représentant du CAP, du directeur d'école, des enseignants et des représentants de l'APE pour assurer sur son initiative l'encadrement et la promotion des activités du "Club de santé scolaire" dans les écoles ciblées du Projet		○						○	△		●	Etape 1 : Jan. 2003 Etape 2 : Oct. 2003 Etape 3 : Oct. 2004	Etape 1 : Koulikoro Etape 2 : Bamako Etape 3 : Ségou
Stade IV Mise en place du "Club de santé scolaire"													
1) Mise en place du "Club de santé scolaire" dans chacune des écoles ciblées Objectif : Après la tenue du séminaire, mise en place du "Club de santé scolaire" composé des élèves et des enseignants pour faire exécuter le nettoyage des infrastructures scolaires (salles de classe et les blocs sanitaires)		○						○	△		●	Etape 1 : Jan. 2003 Etape 2 : Oct. 2003 Etape 3 : Oct. 2004	Etape 1 : Koulikoro Etape 2 : Bamako Etape 3 : Ségou
2) Sélection des élèves chargés du nettoyage des infrastructures scolaires Objectif : Sélection des élèves chargés du nettoyage des infrastructures scolaires à tour de rôle sur l'initiative du "Club de santé scolaire"									△		●	Etape 1 : Jan. 2003 Etape 2 : Oct. 2003 Etape 3 : Oct. 2004	Etape 1 : Koulikoro Etape 2 : Bamako Etape 3 : Ségou
Stade V Monitoring et encadrement des "Clubs de santé scolaire"													
1) Monitoring et encadrement des "Clubs de santé scolaire" Objectif : Tournées des écoles ciblées de la Composante Soft pour effectuer le monitoring des activités du "Club de santé scolaire dans chacune de ces écoles et assurer l'encadrement si besoin est		△							●	△	◎	Etape 2 : Avril à juin 2003 Etape 3 : Déc. à avril 2003 Déc. à fév. 2004	Etape 2 : Koulikoro Etape 3 : Bamako Ségou
2) Compte rendu du résultat du monitoring des "Clubs de santé scolaire" Objectif : Compte rendu du monitoring des activités et d'autres éléments des "Clubs de santé scolaire"	◎										●	Etape 2 : Juin 2003 Etape 3 : Avril 2004 Fév. 2005	Etape 2 : Koulikoro Etape 3 : Bamako Ségou
Stade final : Elaboration du rapport final et tenu de la réunion de restitution													
1) Compte rendu de la mise en œuvre de la Composante Soft Objectif : Elaboration du rapport sur la Composante Soft et la remise de celui-ci à la commission d'exécution de la Composante Soft	◎		△	△					●	△		Etape 1 : Fév. 2003 Etape 2 : Fév. à juin 2004	Bamako
2) Tenue de la réunion de restitution Objectif : Remise et présentation du rapport d'achèvement de la Composante Soft à la commission d'exécution de la Composante Soft	◎	△	△	△					●	△	△	Etape 3 : Fév. 2005	Bamako

Planning d'exécution de la composante soft

Année		Exercice 2002												Exercice 2003												Exercice 2004											
		2002												2003												2004											
		4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3
Description des activités		Durée des travaux de l'étape 1: 8,5 mois												Durée des travaux de l'étape 2: 12,0 mois												Durée des travaux de l'étape 3: 12,0 mois											
Préparation	1 Concertation /discussion avec le Ministère de l'Education, le Ministère de la Santé, l'UNICEF et l'ONG sur composante soft en étape 2 et 3, comptes de l'étapes antérieures). Mise en place de Commission de exécution de la composante soft (provisoire)	Saison de pluie												Saison de pluie												Saison de pluie											
	1 Préparation de l'enquête sur les indicateurs de références dans les écoles ciblées																																				
Stade I	2 Exécution de l'enquête sur les indicateurs de références dans les écoles ciblées																																				
	3 Explication aux AE, CAP et Direction Régionale de Santé																																				
	4 Collecte et analyse des données dans les écoles ciblées																																				
	5 Détermination des écoles l'objet de la composante soft																																				
	1 Enquête sur le guide/manuel existants utilisés pour l'éducation sanitaire dans les écoles élémentaires																																				
Stade II	2 Enquête sur les guides élaborés par les autres bailleurs de fond et de l'ONG																																				
	3 Enquête sur les manuels/affiches existants concernant la maintenance des infrastructures scolaires																																				
	4 Enquête sur les exemples relatifs aux clubs de santé scolaire																																				
	5 Elaboration des avant-projets de du guide de sensibilisation, du manuel de maintenance, des affiches de sensibilisation et des orientations de mise en place du club de santé scolaire																																				
	6 Préparation de l'atelier d'élaboration de guide et de manuel avec le Ministère de l'Education, le Ministère de la Santé et l'ONG																																				
	7 Organisation de l'atelier et d'élaboration des projets de guide et de manuel avec le Ministère de l'Education, le Ministère de la Santé et l'ONG																																				
	8 Discussions/approbation concernant la Commission de mise en œuvre de la composante soft (provisoire)																																				
	9 Finalisation du guide de sensibilisation, du manuel de maintenance, des affiches de sensibilisation et des orientations de mise en place du club de santé scolaire																																				
	10 Révision du guide et du manuel																																				
	* Impression du guide/manuel, affiches etc. (sous-traitance)																																				
Stade III	1 Préparation des séminaires de nettoyage/maintenance des infrastructures scolaires																																				
	2 Explication aux CAP, écoles ciblées et Direction Régionale de Santé																																				
	3 Entretien d'écoute sur état d'avancement de préparation de mise en œuvre des séminaires de nettoyage/maintenance des infrastructures scolaire																																				
	4 Mise en œuvre des séminaires de nettoyage/maintenance des infrastructures scolaires à l'intention des directeurs d'écoles, des enseignants, des APE et des élève																																				
	5 Mise en place de la Commission de santé scolaire (appellation provisoire)																																				
Stade IV	1 Mise en place des clubs de santé scolaire																																				
	2 Sélection des chargés du nettoyage																																				
Stade V	* Instructions à l'intention de tous les élèves par la Commission de gestion de santé scolaire relatives à la maintenance des infrastructures scolaire																																				
	1 Monitoring/instructions des clubs de santé scolaire																																				
Elaboration du rapport, réunion de synthèse	2 Compte rendu du résultat du monitoring des clubs de santé scolaire																																				
	1 Elaboration du rapport																																				
	2 Evaluation générale/élaboration du rapport																																				
	3 Réunion de synthèse d'achèvement au Ministère de l'Education																																				

**ANNEXE – 7 : PLANS DE MASSE DES ECOLE OU INTERVENIR**

LISTE DES ECOLES CIBLEES DU PROJET

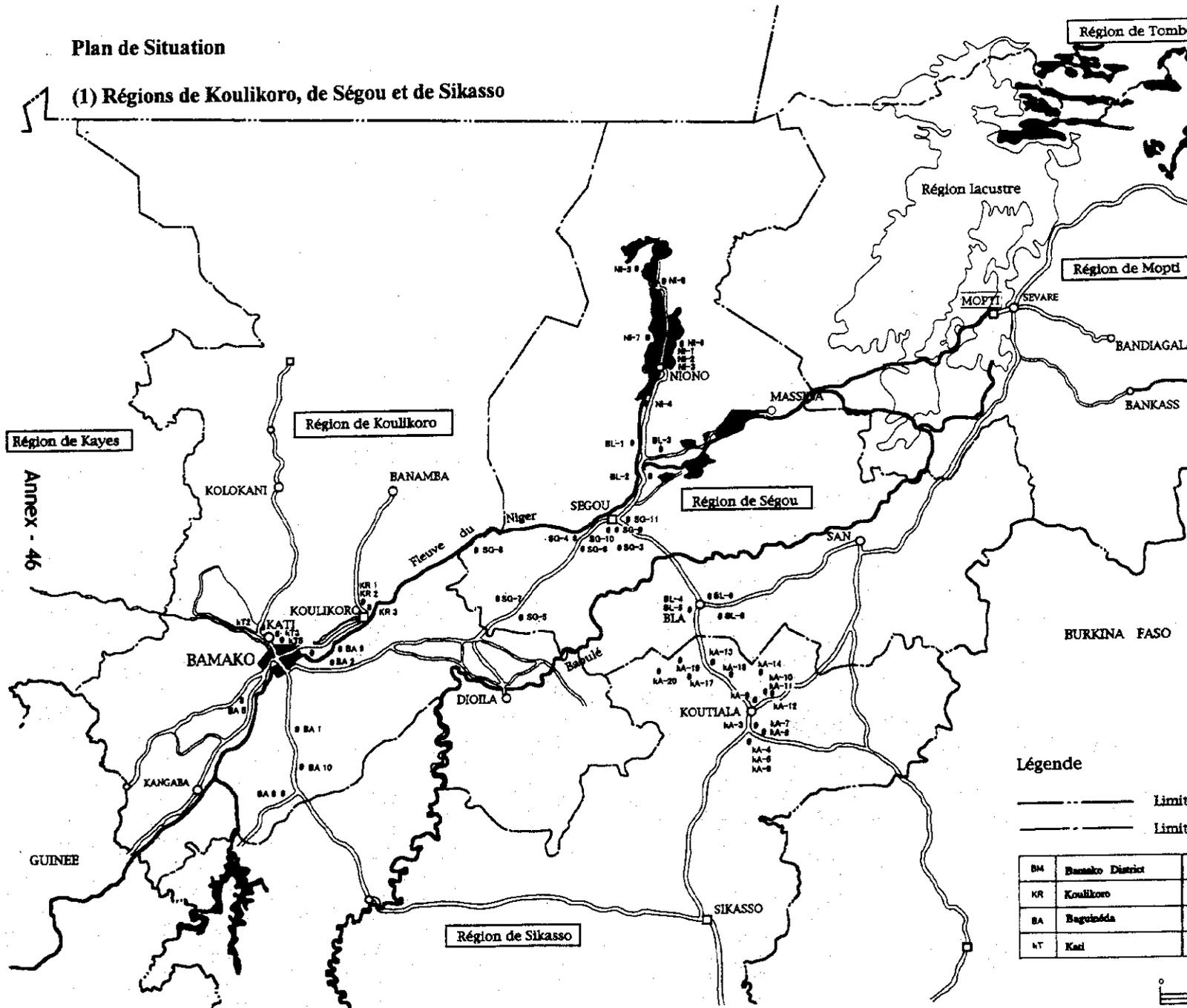
Région	Code	Nom Ecole	2S.C.	2S.C.	3S.C.	3S.C.	6S.C.	6S.C.	Total S.C.	Latrines			Total Boxes	Nombre B.D.	Matériels (jeu)	
			+B.D.		+B.D.		+2B.D.			(3 boxes)	(4 boxes)	(5 boxes)				
AE : District de BAMAKO CAP : Bamako District I Nombre d'Ecoles : 7	BMI-4	Dioumanzana B		2		1			7	0	2	0	8	0	3	
	BMI-5	Dioumanzana D		2		1			7	0	0	2	10	0	3	
	BMI-6	Boukassoumbougou B		2					4	2	0	0	6	0	2	
	BMI-7	M/Sikoro A		1		1			5	0	1	0	4	0	2	
	BMI-8	M/Sikoro D		2		1			7	0	0	2	10	0	3	
	BMI-9	Sikoro Ext II		2					4	0	1	0	4	0	2	
	BMI-10	Bankoni A		2					4	0	0	0	0	0	2	
AE : District de BAMAKO CAP : Bamako District II Nombre d'Ecoles : 5	BMI-1	Nelson Mandela A		1	1				5	0	0	1	5	1	2	
	BMI-2	Nelson Mandela B				1			3	0	1	0	4	0	1	
	BMI-3	Nelson Mandela C		2					4	0	0	1	5	0	2	
	BMI-4	Bougouba A		2					4	3	0	0	9	0	2	
	BMI-5	Bougouba B				1			3				0	0	1	
AE : District de BAMAKO CAP : Bamako District III Nombre d'Ecoles : 5	BMI-1	Dravela D					1	1	12	0	0	0	0	1	2	
	BMI-2	Dravela E							6	0	0	0	0	1	2	
	BMI-3	Dravela A			1	1			6	0	0	0	0	1	2	
	BMI-4	Tiemoko Sengaré A			1	1			6	0	0	0	0	1	2	
	BMI-6	Niomi E		2					4	3	0	0	9	0	2	
AE : District de BAMAKO CAP : Bamako District IV Nombre d'Ecoles : 3	BMV-1	Jean Richard		1					2	0	0	0	0	0	1	
	BMV-2	Oulofobougou B				2			6	0	0	0	0	0	2	
	BMV-3	Oulofobougou C				1			3				0	0	1	
AE : District de BAMAKO CAP : Bamako District V Nombre d'Ecoles : 10	BMV-1	Djicoroni A		1		1			5	1	0	1	8	0	2	
	BMV-2	Djicoroni B	2						1	0	1	0	4	1	1	
	BMV-4	Djicoroni D							1	0	0	0	0	1	1	
	BMV-5	Djicoroni E			1	1			8	1	0	0	3	1	3	
	BMV-6	Djicoroni Flabougou		2		1			7	0	0	2	10	0	3	
	BMV-7	Djicoroni Dontémé A				1			3	1	1	0	7	0	1	
	BMV-8	Djicoroni Dontémé B		1		1			5				0	0	2	
	BMV-11	Lafia Cimetière				1			3	1	0	0	3	1	1	
	BMV-12	Taliko A (Confemen A)		1		1			5	2	0	1	11	0	2	
	BMV-13	Taliko B (Confemen B)				1			3				0	0	1	
AE : District de BAMAKO CAP : Bamako District VI Nombre d'Ecoles : 5	BMVI-1	Kalaban Coura B				2			6	2	0	0	6	0	2	
	BMVI-2	Kalaban Sud B				1			3	1	0	0	3	0	1	
	BMVI-3	Baco Djicoroni A		1		1			5	1	1	0	7	0	2	
	BMVI-4	Sebalibougou A		1		1			5	0	0	1	5	0	2	
	BMVI-5	Daoudab. D		2					4	0	0	0	0	0	2	
AE : District de BAMAKO CAP : Bamako District VII Nombre d'Ecoles : 3	BMVII-1	Niamakoro A		2					4	0	2	0	8	0	2	
	BMVII-2	Missabougou				1			3	0	0	0	0	0	1	
	BMVII-5	Magnambougou				1			3	2	0	0	6	0	1	
Nombre d'Ecoles Région 38			Total	2	32	5	25	1	1	170	20	10	11	155	9	69

AE : Région de KOULIKORO CAP : Koulikoro Nombre d'Ecoles : 3	KR-1	Koulikoro Centre 1°C A		1					2	0	4	0	16	0	1	
	KR-2	Koulikoro Centre 1°C B		1	1	1			8				0	1	3	
	KR-3	EDC Koulikoro Ba 1°C A				1			3	0	0	0	0	0	1	
AE : Région de KOULIKORO CAP : Baguinéda Nombre d'Ecoles : 7	BA-1	Dongorana		1	1				5	0	0	1	5	1	1	
	BA-2	Kobalacoura	1						2	0	0	1	5	1	1	
	BA-4	Moribabougou			1				3	3	0	0	9	1	1	
	BA-5	Kanedjiguis		2		1			7	0	2	0	8	0	3	
	BA-8	Tinkélé		2	1				7	3	0	0	9	1	3	
	BA-9	Kokoun				1			3	1	0	0	3	0	1	
	BA-10	Kafara	1	1					4	0	1	0	4	1	2	
AE : Région de KOULIKORO CAP : Kati Nombre d'Ecoles : 3	kT-2	Koko Plaine 1°C			1	1			6	2	0	0	6	1	2	
	kT-3	Kati Camp 1				2			6	2	0	0	6	0	2	
	kT-5	Zone Emmanuel 1°C		1	1				5	0	0	1	5	1	2	
Nombre d'Ecoles Région : 13			Total	2	9	6	7	0	0	61	11	7	3	76	8	24

Région	Code	Nom Ecole	2S.C.	2S.C.	3S.C.	3S.C.	6S.C.	6S.C.	Total S.C.	Latrines			Total Boxes	Nombr e B.D.	Matériels (jeu)			
			+B.D.		+B.D.		+2B.D.			(3 boxes)	(4 boxes)	(5 boxes)						
AE : Région de SEGOU CAP : Ségo Nombre d'Ecoles : 9	SG-3	Sakoiba	1						2	2	0	0	6	1	1			
	SG-4	Dougoukouna	1	1					4	1	0	0	3	1	2			
	SG-5	Konobougou		1		2			8	0	1	0	4	0	3			
	SG-6	Banankoroni				2			6	0	0	0	0	0	2			
	SG-7	Barouéli 1° A			1				3	2	0	0	6	1	1			
	SG-8	Séguéla			1	1			6	0	0	0	0	1	2			
	SG-9	Tiéoura Koulibaly B				1			3	1	0	0	3	0	1			
	SG-10	Médine II (Missira 1°C)		1		1			5	0	0	1	5	0	2			
	SG-11	Darsalam B		1		2			8	2	0	0	6	0	3			
AE : Région de SEGOU CAP : Bia Nombre d'Ecoles : 7	BL-1	Dougabougou A				1			3	0	0	0	0	0	1			
	BL-2	Markala 2A 1°C			1				3	3	0	0	9	1	1			
	BL-3	Sansanding A				1			3	1	0	0	3	0	1			
	BL-4	Bia 1°C -I				1			3	3	0	0	9	0	1			
	BL-5	Bia 1°C -II				1			3	3	0	0	9	0	1			
	BL-6	Bia Markéina I		2					4	2	0	0	6	0	2			
	BL-8	Dougouolo		2					4	1	1	0	7	0	2			
	AE : Région de SEGOU CAP : Niono Nombre d'Ecoles : 8	NI-1	Niono I		2	1	1			10	1	1	0	7	1	4		
NI-2	Niono 2			1	2			9	0	3	0	12	1	3				
NI-3	Niono 3				1			3	1	0	0	3	0	1				
NI-4	Siribala		2					4	0	0	0	0	0	2				
NI-5	Sokolo		2		1			7	0	0	1	5	0	3				
NI-6	Wérókéla			1	1			6	2	0	0	6	1	2				
NI-7	Diaky Wéro		1					2	0	0	0	0	1	1				
NI-8	Kourouma		1	1				4	0	1	0	4	1	2				
Nombre d'Ecoles Région : 24			Total			4	15	6	19	0	0	113	25	7	2	113	10	44
AE : Région de SKASSO CAP : Koutiala Nombre d'Ecoles : 16	kA-3	Koulikoro 1°C Kia				1			3	2	0	0	6	0	1			
	kA-4	Koutiala 1°C A		1		1			5	0	0	1	5	0	2			
	kA-5	Koutiala 1°C B				1			3	0	0	0	0	0	1			
	kA-6	Koutiala 1°C D							0	0	0	0	0	0	1			
	kA-7	Waia-Waia A		1					2	2	0	0	6	0	1			
	kA-8	Waia-Waia B											0	0	1			
	kA-9	Koko A				1			3	0	0	1	5	0	1			
	kA-10	Koko B				1			3	2	0	0	8	0	1			
	kA-11	Koutiala C2		1		2			8	0	2	0	8	0	3			
	kA-12	Hamdallaye 1°C		2	1				7	0	0	2	10	1	3			
	kA-13	M'Pessoba Village		2		2			10	1	1	0	7	0	4			
	kA-14	Oula		1					2	0	0	0	0	1	1			
	kA-17	N' Tossoni		1					2	0	0	1	5	1	1			
	kA-18	Zansoni				1			3	2	0	0	6	1	1			
	kA-19	Péguéna		1	1				4	0	1	0	4	1	2			
	kA-20	Miéna					2		6	1	0	0	3	0	2			
	Nombre d'Ecoles Région : 16			Total			3	8	2	11	0	0	61	10	4	5	71	5
<b>NOMBRE TOTAL D'ECOLLES : 91</b>			<b>TOTAL</b>			<b>11</b>	<b>64</b>	<b>19</b>	<b>62</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>405</b>	<b>66</b>	<b>28</b>	<b>21</b>	<b>415</b>	<b>32</b>	<b>163</b>

# Plan de Situation

## (1) Régions de Koulikoro, de Ségou et de Sikasso



Liste des Ecoles Ciblées du Projet

Région	Code	Nom Ecole	
AE: Région de KOULIKORO CAP: Koulikoro	KR - 1	Koulikoro Centre 1°C A	
	KR - 2	Koulikoro Centre 1°C B	
	KR - 3	EDC Koulikoro Ba 1°C A	
AE: Région de KOULIKORO CAP: Baguinéda	BA - 1	Dongorona	
	BA - 2	Kotabaccoura	
	BA - 4	Moribabougou	
	BA - 5	Kanadigoula	
	BA - 8	Tinkébé	
	BA - 9	Kokoun	
	BA - 10	Kafara	
	AE: Région de KOULIKORO CAP: Kati	kT - 2	Koko Plaine 1°C
		kT - 3	Kati Camp 1
		kT - 5	Zone Emmanuel 1°C
AE: Région de Ségou CAP: Ségou		SG - 3	Sakoba
		SG - 4	Dougoukouna
	SG - 5	Konebougou	
	SG - 6	Banankoroni	
	SG - 7	Barouéli 1° A	
	SG - 8	Ségoula	
	SG - 9	Tiéouora Koulibaly B	
	SG - 10	Médine II (Missira 1°C)	
	SG - 11	Darsalam B	
	AE: Région de Ségou CAP: Bla	BL - 1	Dougabougou A
		BL - 2	Markala 2A 1°C
BL - 3		Sanesanding A	
BL - 4		Bla 1°C - I	
BL - 5		Bla 1°C - II	
BL - 6		Bla Markéna I	
AE: Région de Ségou CAP: Niono	BL - 8	Dougoulo	
	NI - 1	Niono 1	
	NI - 2	Niono 2	
	NI - 3	Niono 3	
	NI - 4	Sirbala	
	NI - 5	Sokolo	
	NI - 6	Wérécié	
	NI - 7	Diaky Wéré	
AE: Région de Sikasso CAP: Koutiala	NI - 8	Kourouma	
	KA - 3	Koulikoro 1°C Ka	
	KA - 4	Koutiala 1°C A	
	KA - 5	Koutiala 1°C B	
	KA - 6	Koutiala 1°C D	
	KA - 7	Wala-Wala A	
	KA - 8	Wala-Wala B	
	KA - 9	Koko A	
	KA - 10	Koko B	
	KA - 11	Koutiala C2	
	KA - 12	Hamdallaya 1°C	
	KA - 13	M'Passoba Village	
KA - 14	Oula		
KA - 17	N' Tossoni		
KA - 18	Zansoni		
KA - 19	Péguéna		
KA - 20	Miéra		

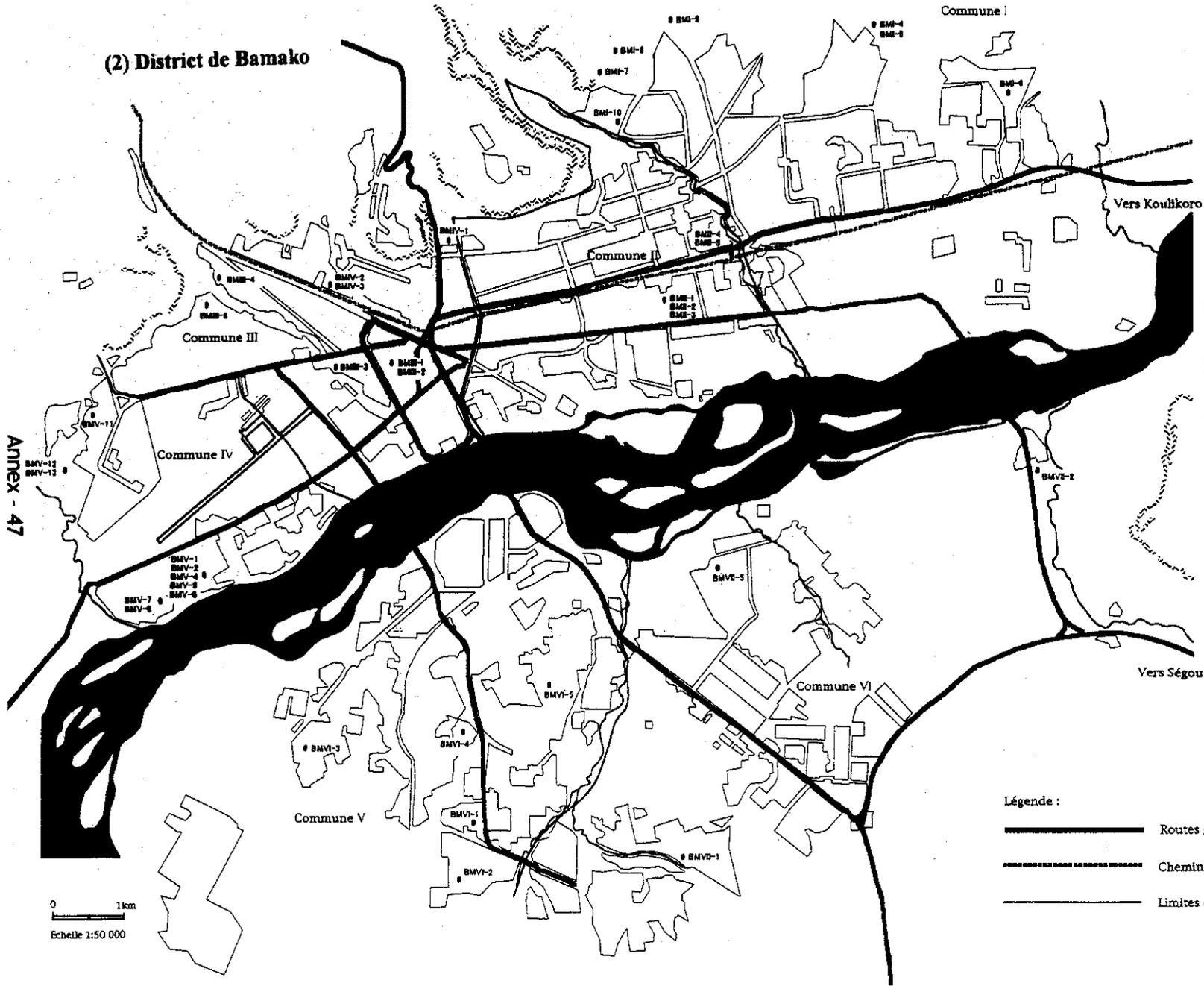
### Légende

- — — — — Limite internationale
- — — — — Limite régionale

BM	Bamako District	SG	Ségou
KR	Koulikoro	BL	Bla
BA	Baguinéda	NI	Niono
kT	Kati	KA	Koutiala



## (2) District de Bamako



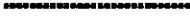
Annex - 47

0 1km  
Echelle 1:50 000

Liste des Ecoles Ciblées du Projet

Région	Code	Nom Ecole
AE : District de BAMAKO	BM I - 4	Dioumanzana B
CAP : Bamako District I	BM I - 5	Dioumanzana D
	BM I - 6	Boukassoumbougou B
	BM I - 7	M/Sikoro A
	BM I - 8	M/Sikoro D
	BM I - 9	Sikoro Ext II
	BM I - 10	Barkoni A
AE : District de BAMAKO	BM II - 1	Nelson Mandela A
CAP : Bamako District II	BM II - 2	Nelson Mandela B
	BM II - 3	Nelson Mandela C
	BM II - 4	Bougouba A
	BM II - 5	Bougouba B
AE : District de BAMAKO	BM III - 1	Dravea D
CAP : Bamako District III	BM III - 2	Dravea E
	BM III - 3	Dravea A
	BM III - 4	Tiemoko Sangaré A
	BM III - 6	Niomi E
AE : District de BAMAKO	BM IV - 1	Jean Richard
CAP : Bamako District IV	BM IV - 2	Ouolofobougou B
	BM IV - 3	Ouolofobougou C
AE : District de BAMAKO	BM V - 1	Djicoroni A
CAP : Bamako District V	BM V - 2	Djicoroni B
	BM V - 4	Djicoroni D
	BM V - 5	Djicoroni E
	BM V - 6	Djicoroni Flabougou
	BM V - 7	Djicoroni Dontémé A
	BM V - 8	Djicoroni Dontémé B
	BM V - 11	Lafia Cimetière
	BM V - 12	Taliko A (Confemen A)
	BM V - 13	Taliko B (Confemen B)
AE : District de BAMAKO	BM VI - 1	Kalaban Coura B
CAP : Bamako District VI	BM VI - 2	Kalaban Sud B
	BM VI - 3	Baco Djicoroni A
	BM VI - 4	Sabalibougou A
	BM VI - 5	Daoudab. D
AE : District de BAMAKO	BM VII - 1	Niamakoro A
CAP : Bamako District VII	BM VII - 2	Missabougou
	BM VII - 5	Magnambougou

Légende :

-  Routes goudronnées
-  Chemin de fer
-  Limites de districts

# Légende



Bloc de salles de classe à construire



Bloc de Latrines à construire



Bâtiment existant (salle de classe en dur)



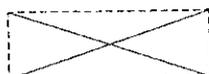
Bâtiment à démolir (salle de classe en dur)



Bâtiment existant (salle de classe en banco)



Bâtiment à démolir (salle de classe en banco)



Abri provisoire (salle de classe en paillote)



Bâtiment existant (Latrines)



Bâtiment en cours de construction (débris de la fondation de bâtiment): Bâtiment abandonnée



Clôture existante en blocs de béton



Clôture existante en banco en mauvais état



Limite de site (sans clôture)



Borne



Point de limite (sans borne)



pompe de puits



Puits



Bloc sanitaire



Pôteau électrique



Robinnet



Mât drapeau



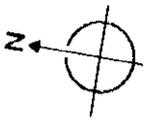
Arbre



: Nouveau Bâtiment



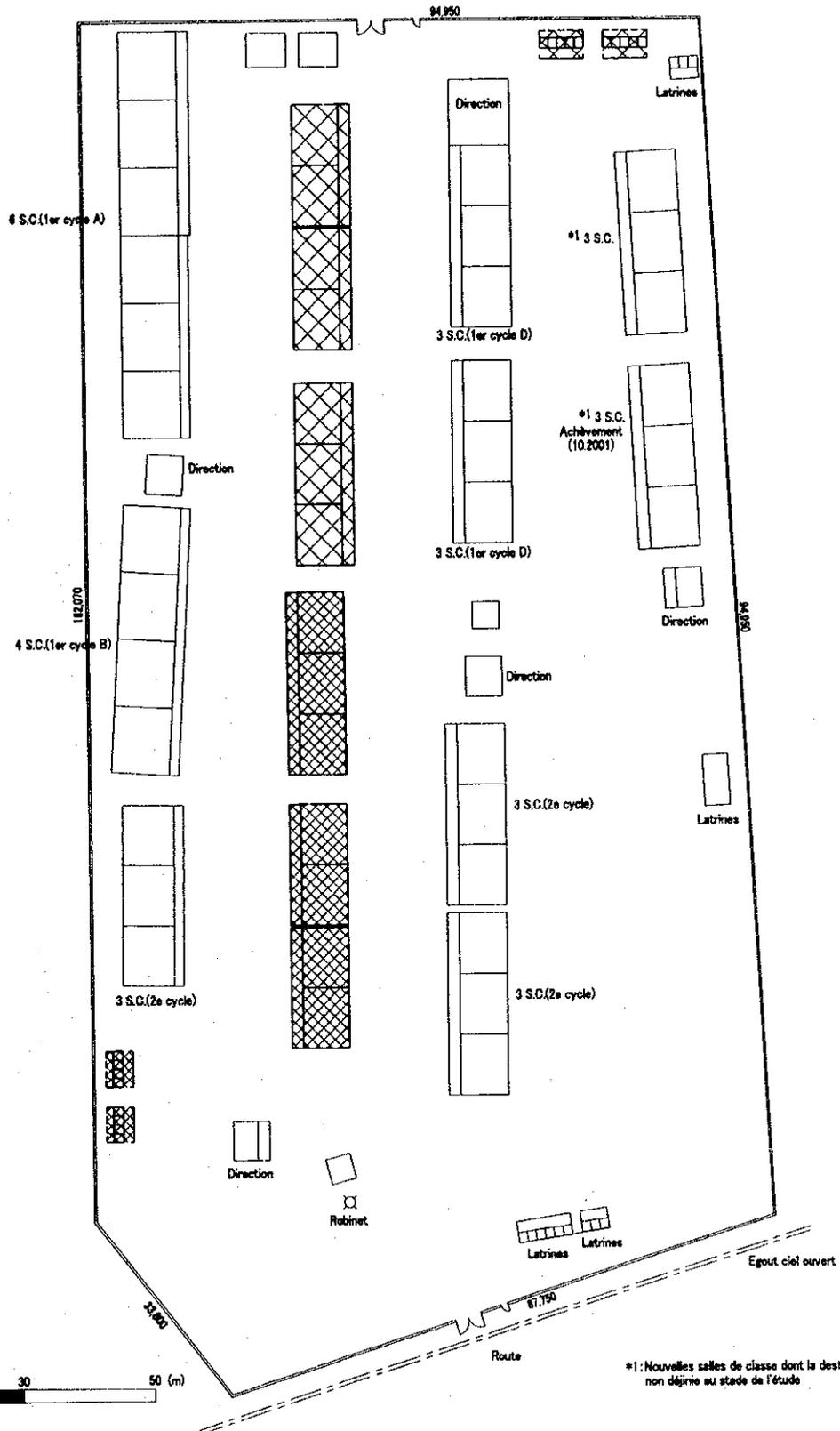
: Bâtiment à Démolir



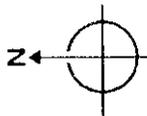
Code BM I -4

Nom Ecole Dioumanzana B

CAP Bamako District I



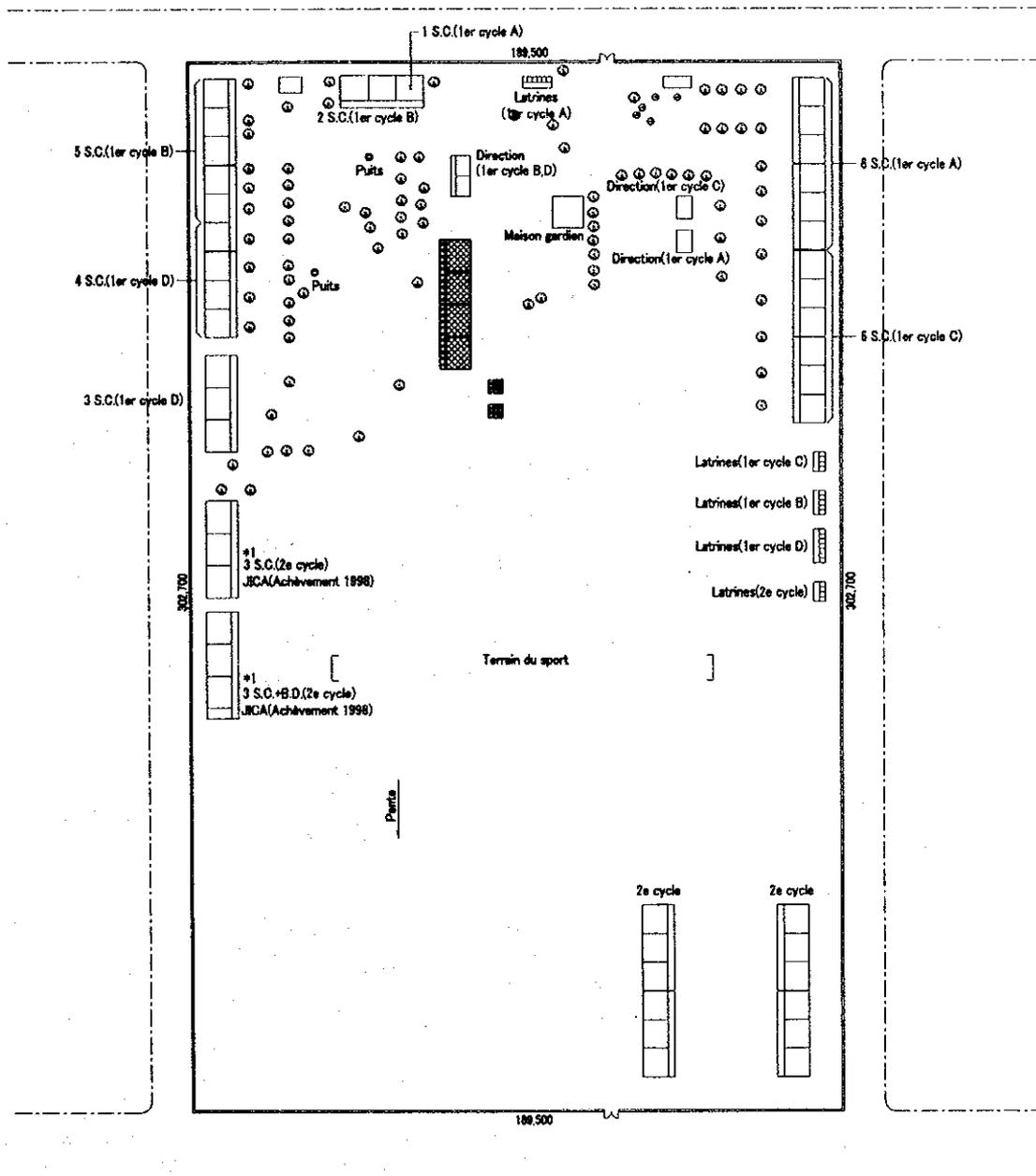




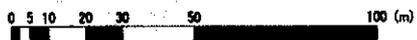
Code BMI-6

Nom Ecole Boukassoumbougou B

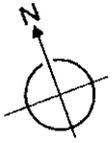
CAP Bamako District I



Echelle/ 1:2,000



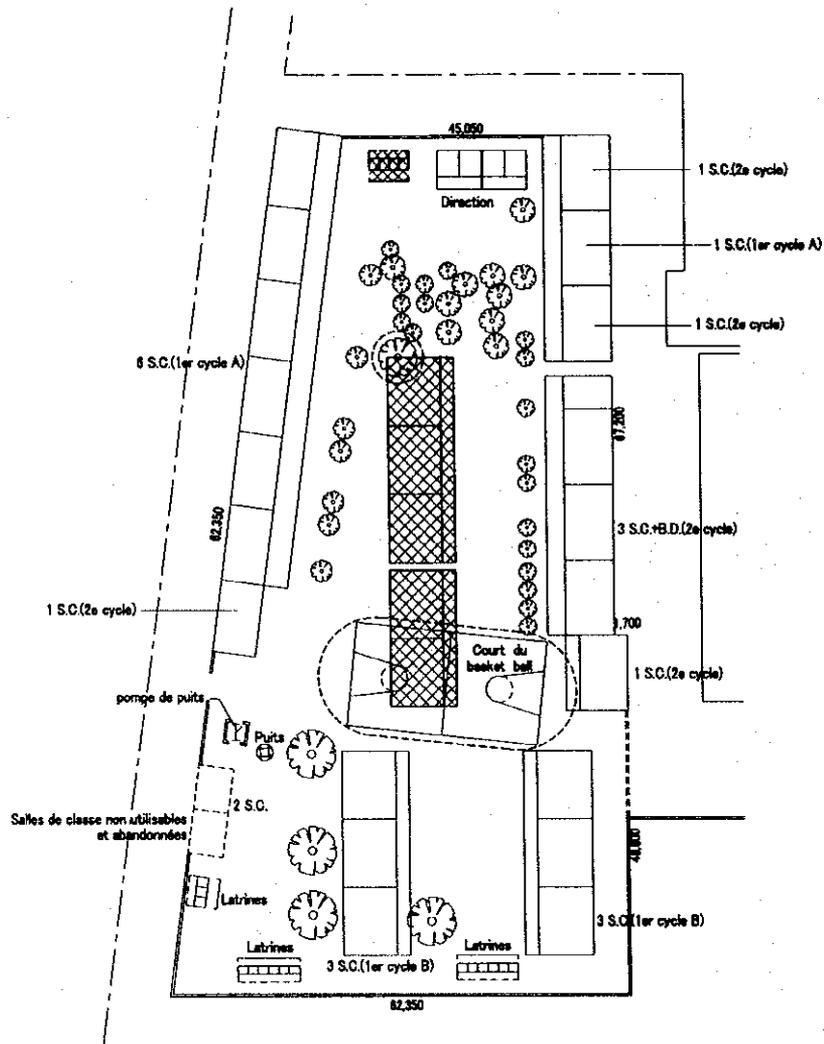
\*1: Salles de classe construites pour l'école Boukassoumbougou C  
(Actuellement elles sont utilisées pour les classes du 2em cycle.)



Code BM I -7

Nom Ecole M/Sikoro A

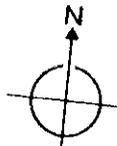
CAP Bamako District I



Echelle/ 1:1,000



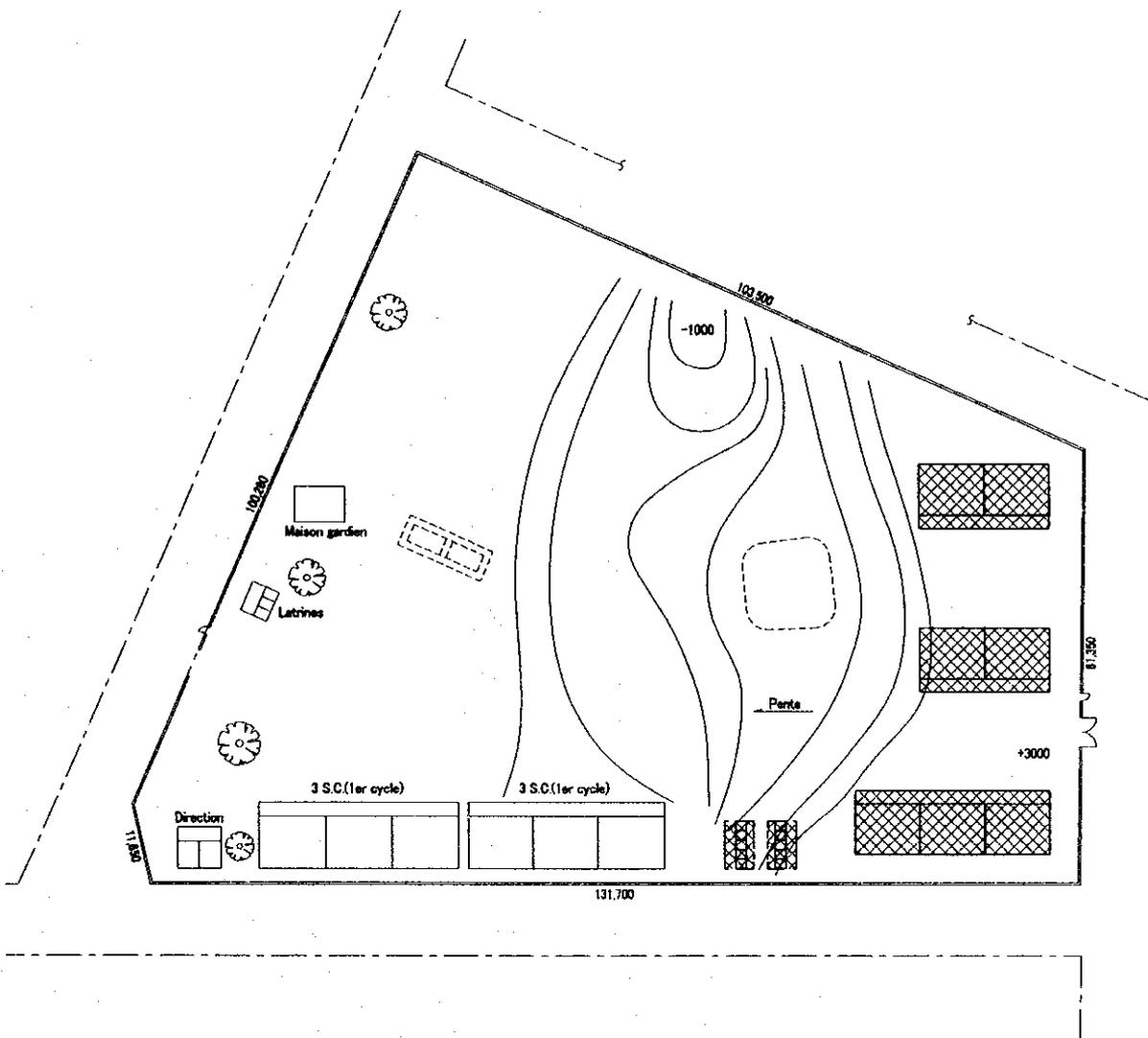
\* Obstacle à démolir ou trouvant  
 son aire de construction  
 (Travaux devant être achevés  
 par l'école avant la construction)



Code BM I -8

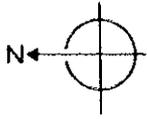
Nom Ecole M/Sikoro D

CAP Bamako District I



Echelle/ 1:1,000

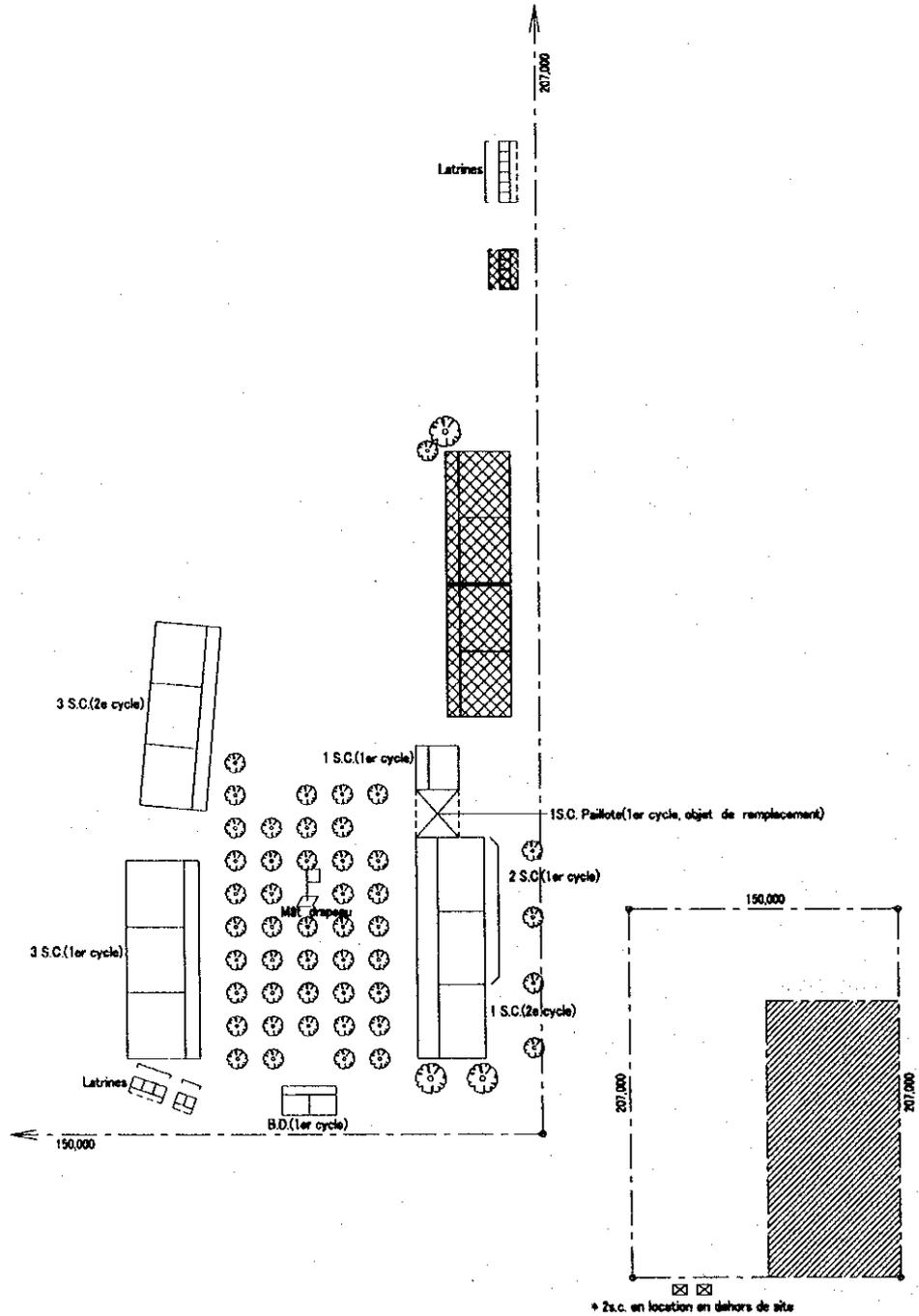


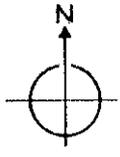


Code BM I -9

Nom Ecole Sikoro Ext II

CAP Bamako District I

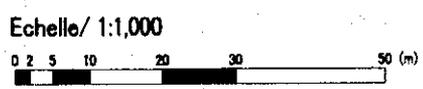
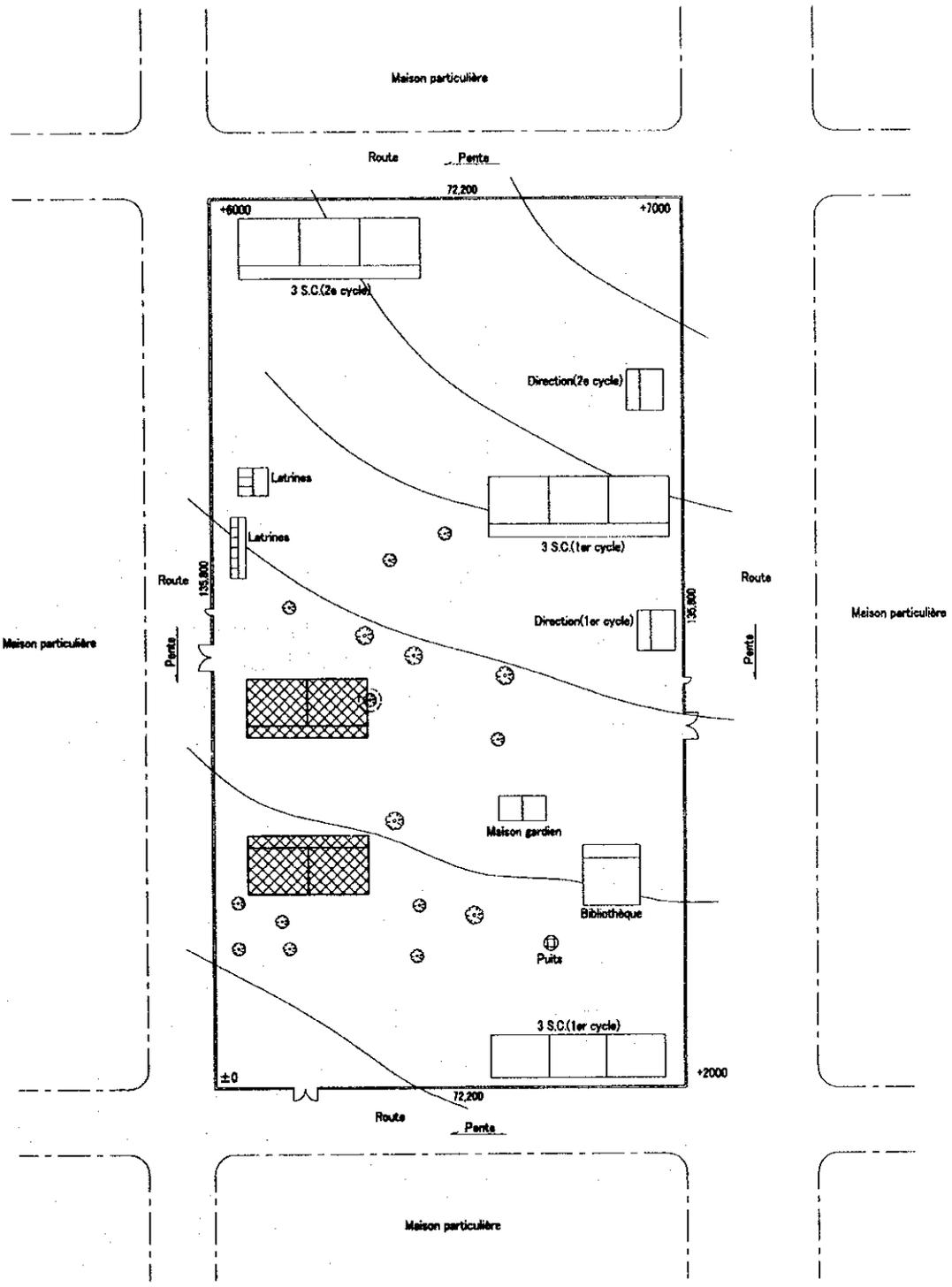




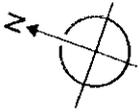
Code BMI-10

Nom Ecole Bankoni A

CAP Bamako District I



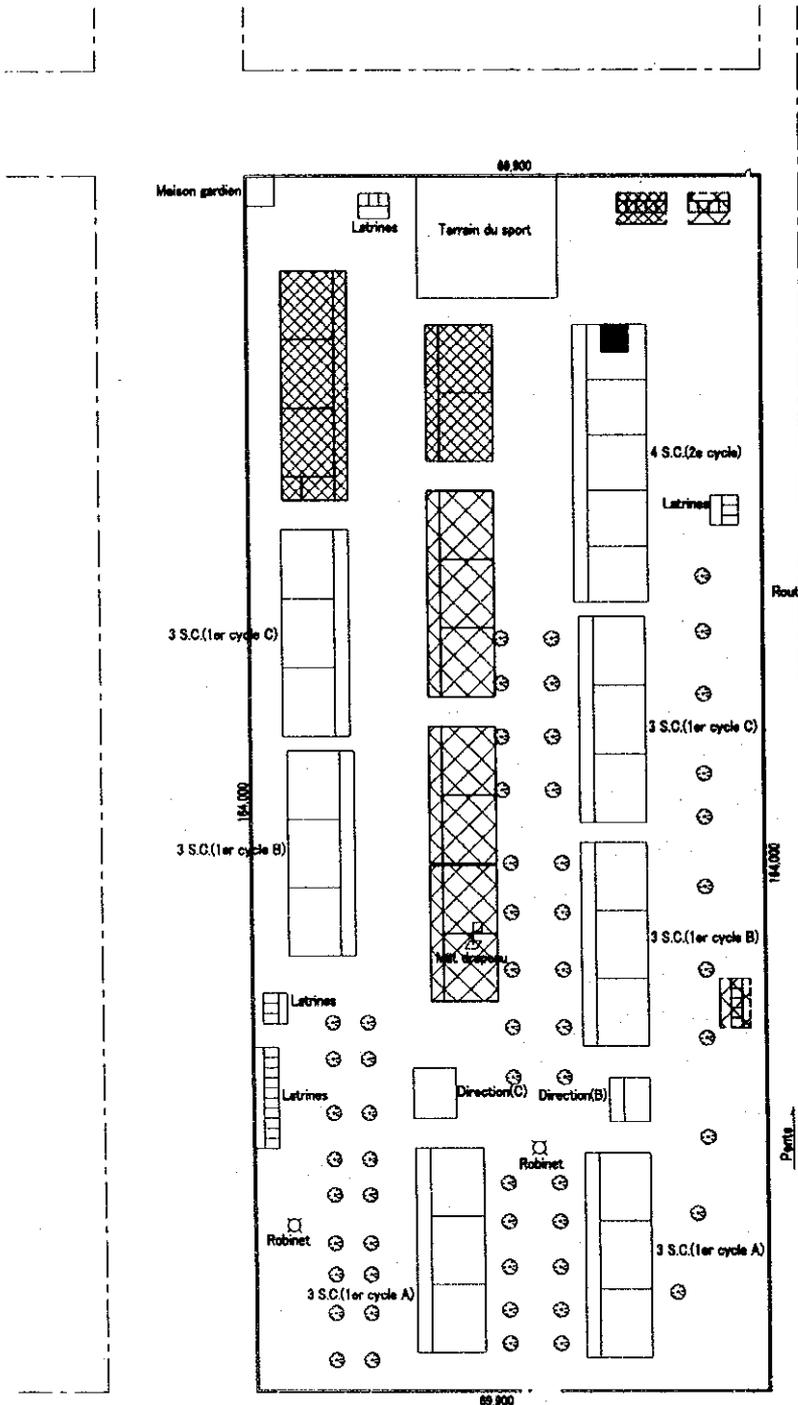
※ (Symbol: dashed oval with asterisk) Obstacle à démolir se trouvant sur l'aire de construction (Travaux devant être achevés par l'école avant la construction)



Code BM II -1

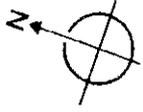
Nom Ecole Nelson Mandela A

CAP Bamako District II



Echelle/ 1:1,000

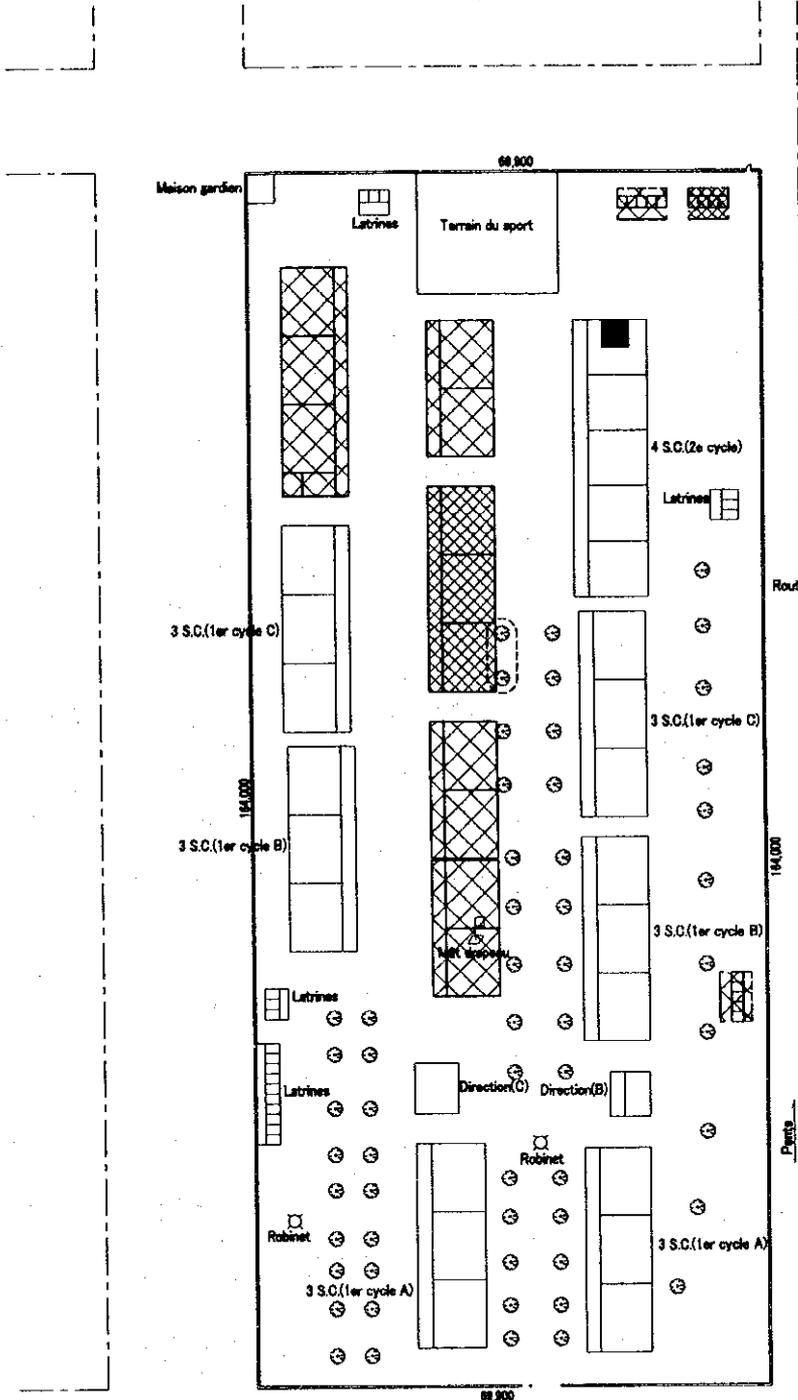




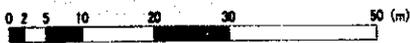
Code BM II -2

Nom Ecole Nelson Mandela B

CAP Bamako District II



Echelle/ 1:1,000

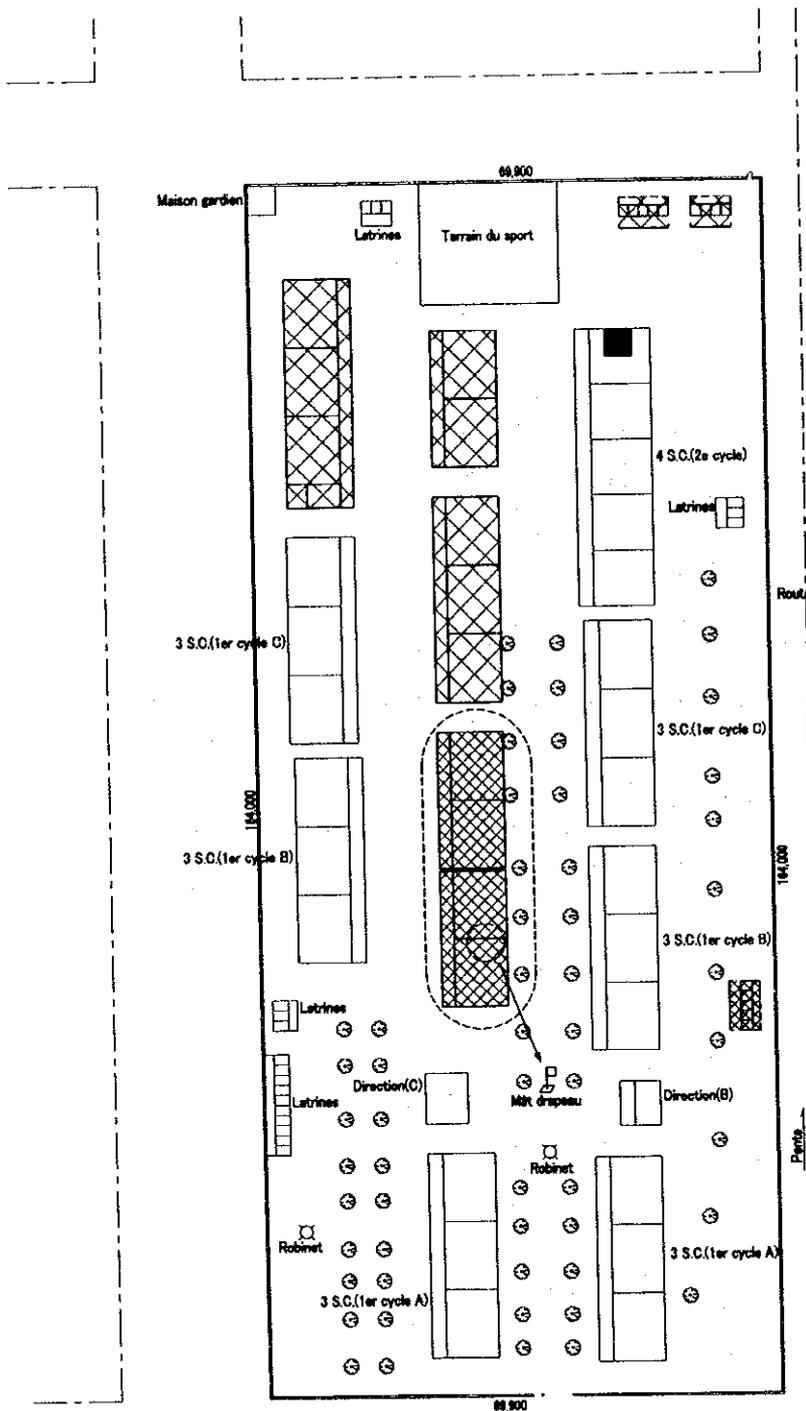
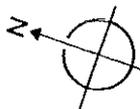


Obstacle à démolir se trouvant  
sur l'aire de construction  
(Travaux devant être achevés  
par l'école avant la construction)

Code BM II -3

Nom Ecole Nelson Mandela C

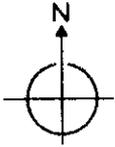
CAP Bamako District II



Echelle/ 1:1,000



\* Obstacle à démolir se trouvant sur l'aire de construction (Travaux devant être achevés par l'école avant la construction)



Code BM II-4

Nom Ecole Bougouba A

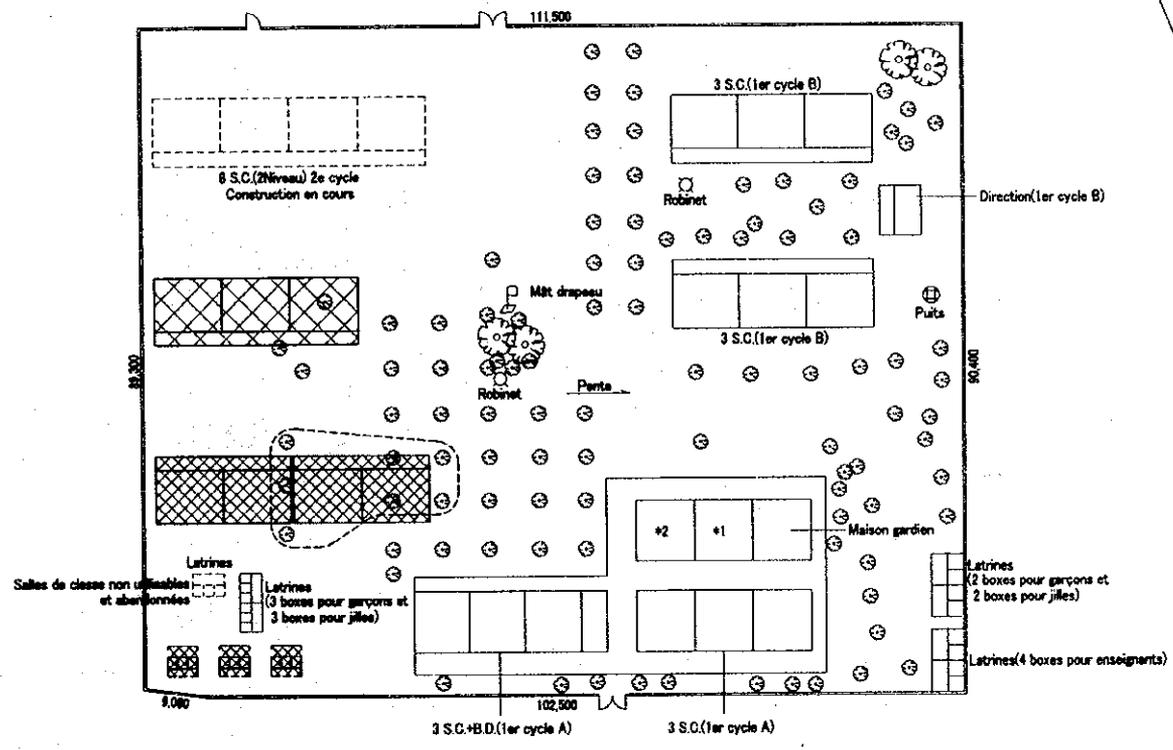
CAP Bamako District II

Canal

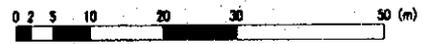
Vers BAMAKO

Route

Vers KRICOLO

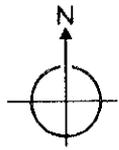


Echelle/ 1:1,000



※ Obstacle à démolir se trouvant sur l'aire de construction (Travaux devant être achevés par l'école avant la construction)

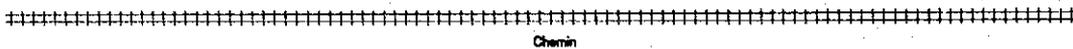
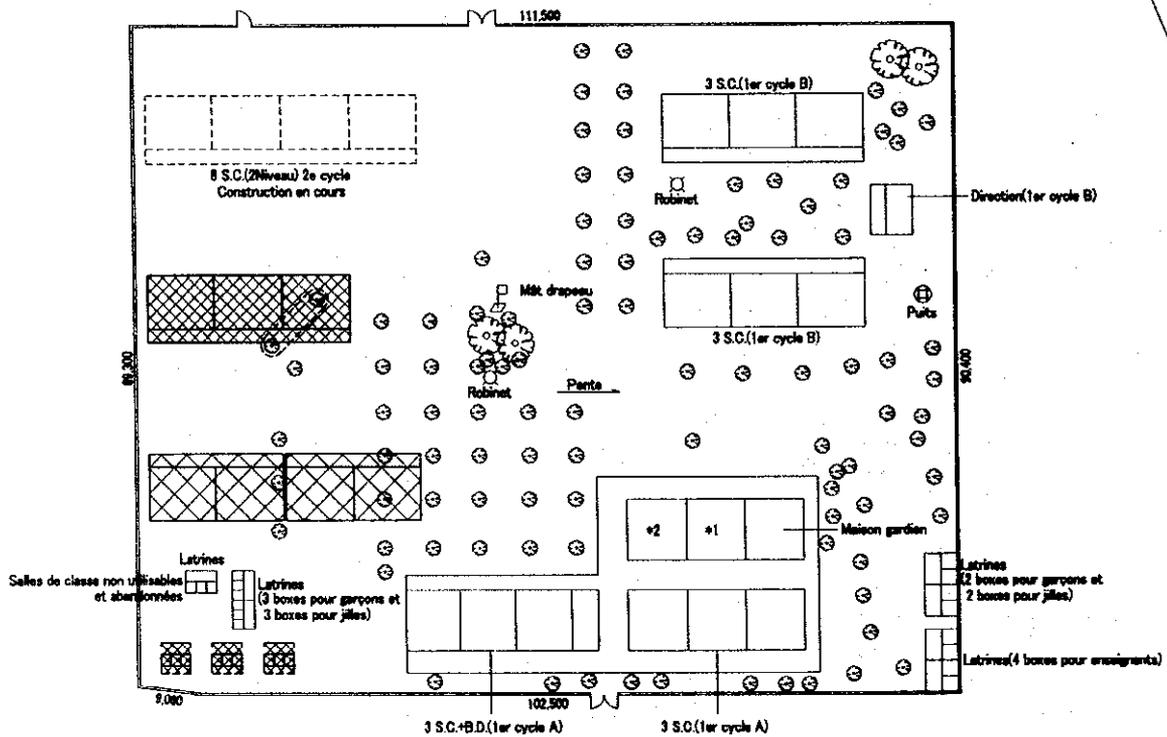
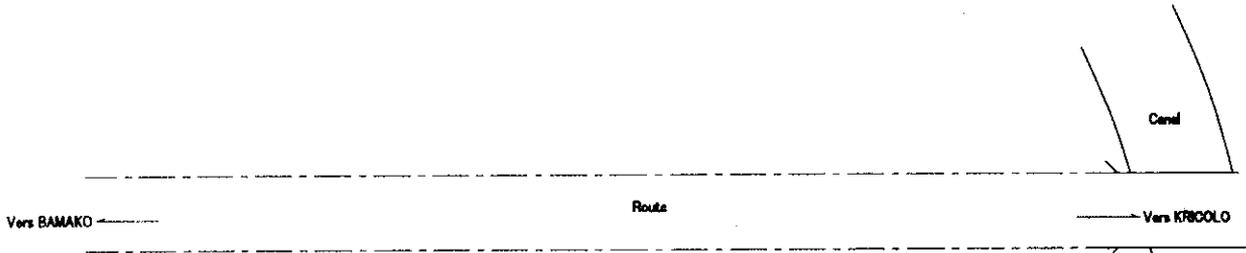
- \*1 :Salle de conférence
- \*2 :Bibliothèque(Magasin)



Code BM II -5

Nom Ecole Bougouba B

CAP Bamako District II



Echelle/ 1:1,000



\* Obstacle à démolir se trouvant sur l'aire de construction (Travaux doivent être achevés par l'école avant la construction)

\*1 : Salle de conférence  
\*2 : Bibliothèque (Magasin)

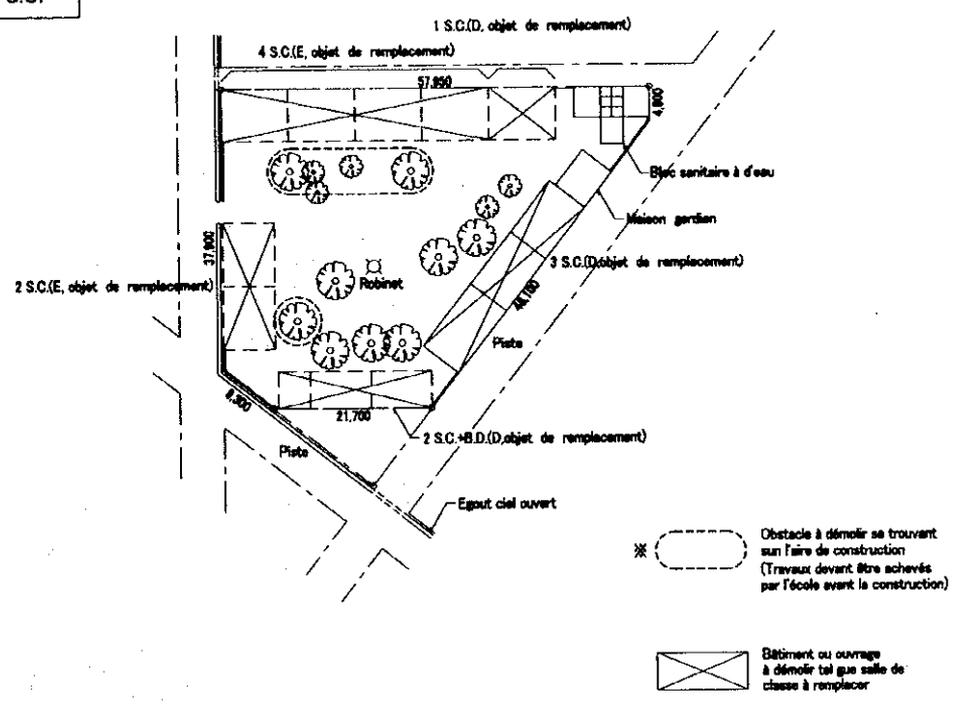


Code BM III-1

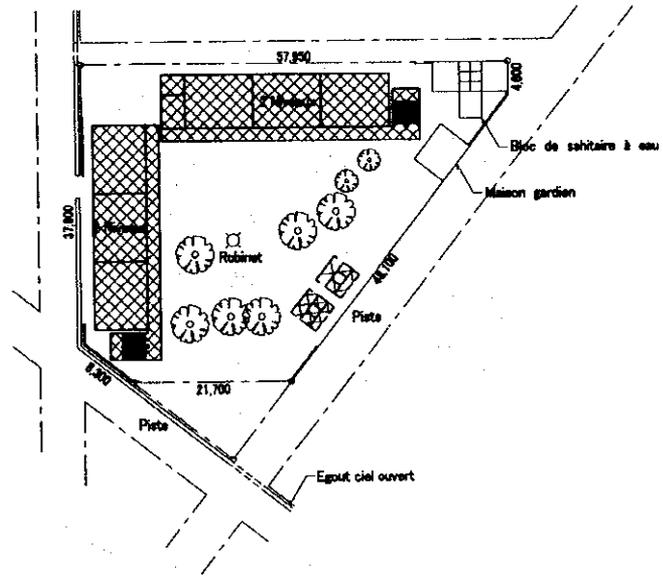
Nom Ecole Dravela D

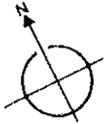
CAP Bamako District III

**Déjà existant S.C.**



**Après achèvement S.C.**



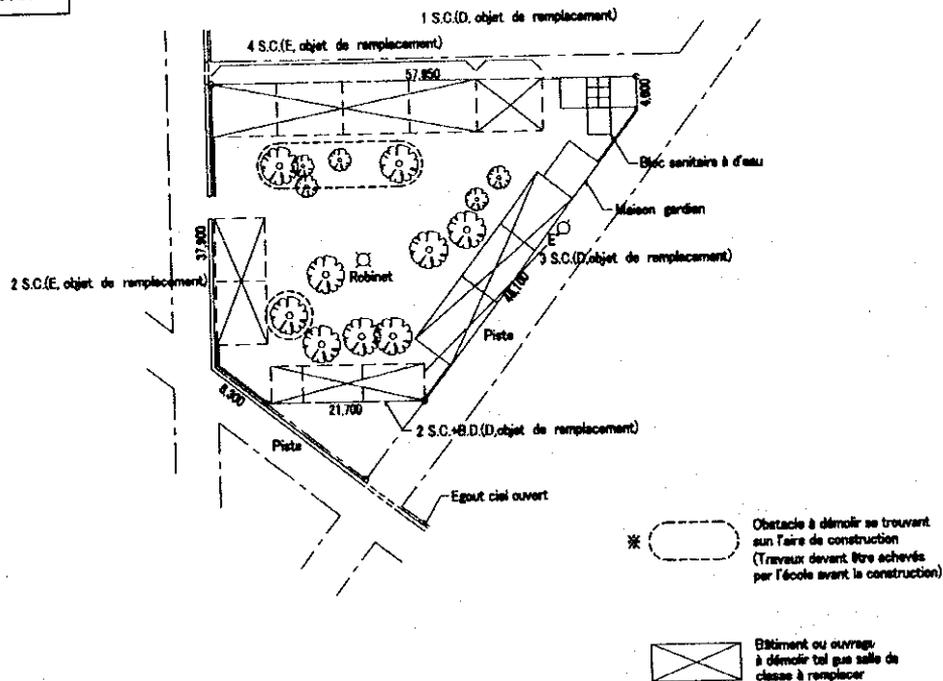


Code BMIII-2

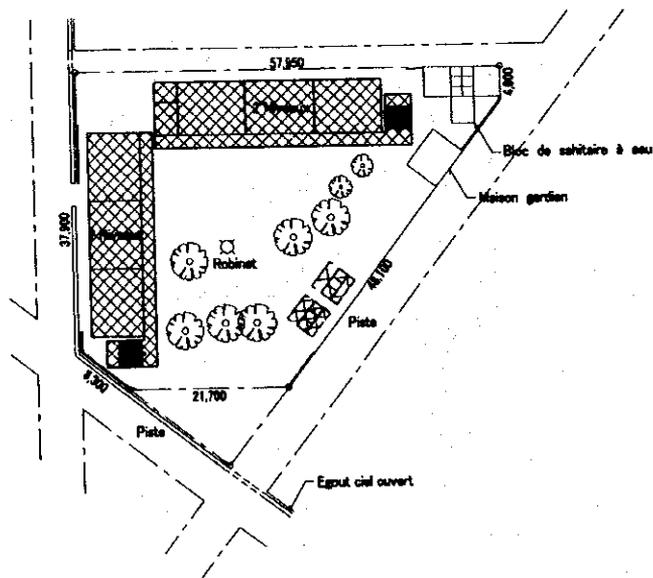
Nom Ecole Dravela E

CAP Bamako District III

Déjà existant S.C.



Après achèvement S.C.



Échelle/ 1:1,000

